



PORTRAIT

André Laurin
L'ANTI-REQUINS

264 • 3,95\$

JANVIER-FÉVRIER 1997

DOSSIER

BLOQUER
L'HUMAIN,
ACCÉLÉRER
L'ARGENT

le libre-échange nord-américain (ALÉNA)

LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME: UN PLAN GLOBAL S'IMPOSE

- ◆ Notre société dispose de moyens pour venir à bout du problème de l'analphabétisme, qui touche près d'un million de Québécois et de Québécoises;
- ◆ Pour près de 83% de la population, il est urgent que le gouvernement adopte, avant la fin de son mandat, un plan d'action global pour prévenir et combattre l'analphabétisme (sondage Léger & Léger / RGPAQ);
- ◆ La lutte contre l'analphabétisme fait partie des consensus aux États généraux sur l'éducation.

**Le Regroupement des groupes
populaires en alphabétisation
du Québec**

5040, boulevard Saint-Laurent, bureau 1
Montréal (Québec)
H2T 1R7

Téléphone: (514) 277-9976

10



PHOTO: FRANÇOIS BOUCHER

PORTRAIT ANDRÉ LAURIN L'anti-requins

10

C'est de son travail, dans les années 60, contre les abus des compagnies de finance, que sont nées les premières Associations coopératives d'économie familiale (ACEF). Il a permis une prise de conscience, ici, du pouvoir collectif des consommateurs-rices. À 70 ans, André Laurin sonne encore l'appel des troupes.

ILLUSTRATION: JAMES WAGNER



24

DOSSIER L'ALÉNA Bloquer l'humain, accélérer l'argent

24

Trois ans plus tard, même s'il est encore tôt pour dresser un bilan de l'ALÉNA, il faut marquer le temps. À l'heure où le Chili frappe à la porte, il faut mettre sur la table des éléments d'évaluation provisoires. Surtout, il faut illustrer les impacts politiques d'un accord vendu essentiellement comme un «paquet» économique. Pour faciliter la circulation des capitaux, l'ALÉNA et l'accord précédent de libre-échange avec les États-Unis grignotent des espaces démocratiques. Mais dans les interstices, contre toutes attentes, de nouveaux espaces se forment...



*Non, ça n'déracine pas
ça fait à sa tête de travers
cette idée-là, bizarre! qu'on a
tête de caboche, ô liberté*
GASTON MIRON † 1928-1996

ÉDITORIAL: Un sauveur nous est né	4
CHRONIQUE INSOLENT: Économie sociale	6
BILLET: La clause appauvrissement	7
L'endettement étudiant	16
VIE ET CULTURE: La bd <i>underground</i>	19
LIRE: La grande puritaine	22
SUR LA PLANÈTE: Élections au Nicaragua	40
EN MOUVEMENTS: Les syndicats de boutique	44
COURTES ET SUCRÉES	46



VO est un magazine d'intérêt général et un magazine alternatif d'information, de réflexion et d'enquête qui traite des conditions de vie et de travail, des luttes, de la culture et des aspirations du monde populaire. VO s'adresse aux militants-es, aux intervenants-es des milieux populaires et à tous ceux et celles qui aspirent à des changements sociaux. Fondé en 1951 à titre de revue de l'Action catholique ouvrière, VO a évolué au fil des ans pour devenir un magazine indépendant, qui s'inspire des différents courants émancipateurs. Les articles publiés dans VO n'engagent que leur-s auteur-e-s.

Conseil d'administration: Guy Biron,

Anne-Marie Brunelle, Marianik Gagnon, Raymond Langevin, Clotilde Lemay, Daniel S.-Legault, Monique Tremblay.

Comité de rédaction: Louis Brillant, Diane Brulotte, Jacques Collin, Chantal Desjardins, Guillaume Dostaler, Abdelhamid Gmati, Françoise Guay, Stéphane Mongrain, Julie Perreault, Karen Ricard.

Chroniques régulières: Nicole Brais, Pierre Viau.

Rédacteurs en chef: Jean Robitaille et Daniel S.-Legault.

Coordination, promotion, publicité: Jean Robitaille.

Direction artistique, secrétariat de rédaction, montage des couvertures: Daniel S.-Legault. **Gestion des abonnements et traitement de textes:** Ginette Gaudreault.

Promotion: Christine Marceau. **Mise en pages:** André Leclerc. **Représentation publicitaire:** Réseau international (514) 722-7708.

Édition: Revue Vie ouvrière inc. **Impression:** Imprimerie d'Arthabaska inc. **Distribution:** Messageries de presse Benjamin. **Fréquence de parution:** 6 numéros par an. **Photo couverture:** André Laurin, par F. Boucher.

Grille de tarifs d'abonnement: Individu ou groupe populaire: 23\$/an ou 40\$/2ans. Institutionnel: 32\$/an. Soutien: 35\$/an. Étudiant ou sans emploi: 15\$/an. À l'étranger (par avion), individuel: 30\$/an. À l'étranger (par avion), institutionnel: 40\$/an. Un numéro seulement: 5,35\$ (incl. frais de poste).

La distribution de VO est certifiée par l'Agence de vérification de la distribution par assermentation (AVDA). VO est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP). Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse *Repère*. Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec. ISSN 0849-035X. Envoi de publication, enregistrement n°0220. Parution: n°264, 1^{er} janvier 1997.

VO: 1215 Visitation, bureau 101, Montréal (Québec), H2L 3B5
Téléphone: (514) 523-5998, télécopieur: (514) 527-3403

LUCIEN BOUCHARD N'EST NI UN SOCIAL-DÉMOCRATE, NI UN NÉO-LIBÉRAL. PARLONS PLUTÔT D'UN NÉO-CORPORATISTE QUI «SURFE» À MERVEILLE SUR LES COURANTS DOMINANTS. QUI CROIT QUE SON POUVOIR DE PERSUASION AURA RAISON DES PLUS FERMES CONVICTIONS. ET QUE SES VERTUS RIGORISTES CALMERONT LES PLUS VIVES REVENDICATIONS.

Lucien Bouchard prétend tirer sa légitimité politique de Sommets qui n'ont livré qu'un simulacre de pacte social qui n'a rien à voir avec son modèle suédois. «Le lendemain du Sommet, quand on s'est réunis, je me sentais un peu comme quelqu'un qui venait de remporter une victoire électorale, avec une plate-forme approuvée, avec un programme.»¹ Deux semaines plus tard, au lendemain du congrès de son parti, Lucien Bouchard triomphait à nouveau. Mais les séquelles s'accumulent. Sa gestion par consensus nivelle les conflits et cache les divergences sous le tapis.

Les consensus établis par Lucien Bouchard sont fragiles. Parce qu'ils reposent sur des accords approximativement résolus dans un discours de clôture du Premier Ministre. Parce qu'ils sont arrachés sous la pression et le chantage émotif. Parce qu'enfin, ils ne sont soumis qu'à l'épreuve d'un débat corporatiste. Les députés-es devant dorénavant se plier aux diktats du néo-corporatisme.

L'aile sociale-démocrate du PQ implorait les groupes communautaires présents au Sommet de ne pas ratifier un consensus, «parce que sinon, on n'aura plus d'espace pour défendre nos idées au Congrès du PQ».

LA TIÉDEUR DES IDÉES

À la différence de plusieurs de ses ministres, Bouchard n'est pas en politique pour des considérations idéologiques. Ce n'est pas l'avancement d'idéaux socio-démocrates qui motive son engagement. Ce ne sont pas plus les vertus du néolibéralisme qui le passionnent. Dans sa bouche, les idéologies s'entédisent. La justice sociale devient compassion, et la compétitivité, une simple voie de réussite.

1 *La Presse*, 9 novembre 1996.

Lucien Bouchard

UN NÉO-CORPORATISTE DANS SON MIROIR

JEAN ROBITAILLE

Non, ce qui fait *tripper* notre Premier Ministre, c'est de négocier. Réussir à enfermer les principaux «décideurs» dans une chambre d'hôtel et les amener là où il veut. Négocier jusque *ad nauseam* et triompher de l'adversité. Ou à défaut d'y arriver, en donner la nette impression.

Rarement a-t-on vu un premier ministre occuper tant l'avant-scène. Aux Sommets de mars et de novembre, c'est lui qui dirigeait tout. Il avait épuisé tout le monde. Mais lui, quasi frais comme une rose, triomphait, dynamisé par son succès. Au congrès du PQ, c'est le «drama» habilement orchestré de son départ et de son retour qui servit à casser la grogne. Cinq jours seulement après que son gouvernement eut déposé l'offre patronale, il convoquait déjà les chefs syndicaux à parader dans son bureau pour les convaincre. Au gouvernement, on explique simplement cette surexposition: «Bouchard, c'est notre meilleur vendeur.»

L'ÉQUILIBRE DÉMOCRATIQUE

Lucien Bouchard n'est pas plus homme de parti que de conviction idéologique. Son attrait public réside d'ailleurs dans sa prétention à s'élever au-dessus de tout cela pour se présenter comme le rassembleur, le sauveur. Il ne *trippe* pas dans les lieux formels d'exercice du pouvoir et de la démocratie (activités parlementaires et partisans). Parce qu'il ne croit pas que c'est là qu'on règle les vraies affaires. Il accorde beaucoup de pouvoir à des corps sociaux (syndicats, patrons, institutions, etc.) au détriment de celui des élus-es du peuple.

La démocratisation de notre société passe par l'équilibre des pouvoirs entre ceux conférés à nos parlements et ceux consentis aux corps sociaux. L'arène parlementaire n'est heureusement pas le seul lieu d'exercice de la démocratie. Parce qu'il n'y a pas de démocratie sans rapports de force, la partie se joue également aussi bien dans la rue que dans les salons feutrés. La démocratisation exige un partage de pouvoirs avec la société civile. Mais ce partage ne doit pas conduire à l'insignifiance des espaces démocratiques et législatifs officiels.



PHOTO BERNARD JEAY

Les députés-es doivent conserver le pouvoir de tout remettre en question, même les plus grands consensus négociés entre corps sociaux, si imposants soient-ils. Les députés-es ont le mandat de défendre le bien commun. Si le consensus obtenu sur l'objectif de déficit zéro n'est pas dans l'intérêt du bien commun, un député doit pouvoir le contester et s'y objecter. Mais pour affronter son chef, devenu Sauveur, il faut aussi du courage et des idées. 



CHRONIQUE INSOLENTE

NICOLE BRAIS

ÉCONOMIE SOCIALE APPLIQUÉE

Vivement un autre référendum, que Lucien Bouchard lâche l'économie. Je crois qu'il confond, comme tout ce beau monde fêré d'économique, économie et économies. Comme si, par les temps qui courent, les deux devaient nécessairement aller de pair.

Puisque les débats se font uniquement sur ce terrain et pour ne pas en être les perpétuels exclus, les groupes communautaires, à l'imagination toujours féconde, ont lancé la vague de l'économie sociale. Mais qu'est-ce que l'économie sociale? Une solution, sinon LA solution, aux problèmes de sous-emploi et de manque de services à la population devant des besoins qui vont croissant et qui ne sont pas rencontrés par la vraie économie, celle du libre-marché, parce

que de toute évidence ce n'est pas payant.

VERS DEMAIN

Les femmes seront payées au salaire minimum pour faire ce qu'elles ont toujours fait gratuitement. Vous pourriez dire que c'est une avancée. Il n'y a pas une grande différence entre cela et les «12 000\$ pour la femme au foyer» des Bérêts Blancs, qu'on voit encore affiché sur des granges au Québec. La seule, c'est qu'elles se feront exploiter ailleurs que chez elles.

Remarquez que les Bérêts Blancs, aussi peu louables soient leurs intentions, reconnaissent que le travail fait à la maison vaut bien un petit salaire. D'autres pourraient couper plus court. Puisqu'il y a un problème de pénurie d'emplois,

et de besoins auxquels les femmes ne répondent plus depuis qu'elles ont envahi, les méchantes, le marché du travail, retournons-les dare-dare chez elles... sans salaire. On éliminerait de surcroît tous les fléaux qui touchent notre société: décrochage scolaire, suicide chez les jeunes, divorces, et le reste et le reste. On pourrait alors véritablement parler d'économies sociales. Curieux à quel point, encore une fois, le simple passage du singulier au pluriel dénature les choses.

Contrairement à d'autres, je ne me fais pas d'illusion. Ce qui se profile à l'horizon, c'est moins la subversion de l'économie par le social que la volonté de faire, de plus en plus, des économies sur le dos du social, ou pire encore, purement et simplement, l'économie du social. 



LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

PLUS PLUS PLUS
D'ENQUÊTES DE TÉMOIGNAGES DE REPORTAGES

- ☐ Abonnement individuel 1 an : 23,00 \$
- ☐ Abonnement individuel 2 ans : 40,00 \$
- ☐ Abonnement individuel à l'extérieur du Canada 1 an : 30,00 \$
- ☐ Abonnement institutionnel 1 an : 32,00 \$
- ☐ Abonnement institutionnel à l'extérieur du Canada 1 an : 40,00 \$
- ☐ Abonnement de soutien 1 an : 35,00 \$
- ☐ Étudiants ou sans-emploi 1 an : 15,00 \$
- ☐ Numéro seulement 3,95 \$ + 1,45 \$ poste

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

PAIEMENT INCLUS : _____

FAIRE PARVENIR VOTRE CHÈQUE OU MANDAT-POSTE À :
Revue Vie Ouvrière Inc., 1215 rue Visitation, Montréal (Québec), H2L 3B5 • Téléphone : (514) 523-5998

«Appauvrissement zéro» CHRONIQUE D'UNE CLAUSE ANNONCÉE

JEAN ROBITAILLE

SELON UN SONDAGE SOM, 69% DES CITOYENS-NES APPUIENT LA CLAUSE D'APPAUVRISSMENT ZÉRO POUR LES QUÉBÉCOIS-ES LES PLUS PAUVRES.

CETTE IDÉE PROMUE DEPUIS LA FIN DE L'ÉTÉ DERNIER PAR LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE EST RAPIDEMENT DEVENUE POPULAIRE. ELLE A NÉANMOINS SURMONTÉ PLUSIEURS EMBÛCHES DANS SON ASCENSION VERS LE SOMMET D'OCTOBRE. LA RÉACTION HOSTILE DU GOUVERNEMENT ÉTAIT PRÉVISIBLE. MAIS LA FAÇON DE PROMOUVOIR CETTE CLAUSE S'EST AUSSI AVÉRÉE UN ÉLÉMENT DE TENSION IMPORTANT ENTRE LES MILIEUX COMMUNAUTAIRE ET SYNDICAL. UN DÉBAT DE PRIORITÉS S'ENGAGEA. LA LUTTE À LA PAUVRETÉ EST-ELLE SUBORDONNÉE À LA RELANCE DE L'EMPLOI, OU REPOSE-T-ELLE TOUT AUTANT (SINON PLUS EN CES TEMPS ILLUSOIRES DE PLEIN EMPLOI) SUR LA REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE?

DEPUIS LA MARCHÉ DES FEMMES CONTRE LA PAUVRETÉ, LES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET FÉMINISTES S'IMPOSENT DANS L'OPINION PUBLIQUE COMME LES PRINCIPAUX DÉFENSEURS DE LA JUSTICE SOCIALE; UNE PLACE OCCUPÉE TRADITIONNELLEMENT PAR LES SYNDICATS.

CHOC DE CULTURES MILITANTES, APPROCHES DIFFÉRENTES DE LA NÉGOCIATION AVEC LE GOUVERNEMENT, ET COMPÉTITION POUR LE LEADERSHIP DES CAUSES SOCIALES APPARAISSENT DANS LA PETITE HISTOIRE QUI VOUS EST RACONTÉE ICI...

Août 96

Le Carrefour d'animation pastorale en monde ouvrier (CAPMO) de Québec lance une idée originale dans son mémoire présenté à la Commission sur la fiscalité: À déficit zéro, appauvrissement zéro!

Mi-septembre

Les centrales syndicales annoncent leur cheval de bataille en vue du Sommet économique: «L'urgence, c'est l'emploi». Les grou-

pes socio-communautaires ciblent plutôt la lutte à la pauvreté comme enjeu principal. Deux priorités en découlent: la redistribution de la richesse et la relance de l'emploi.

Durant tout le mois de septembre, de longues soirées de négociations entre les représentants-es des secteurs communautaire et syndical ne permettent pas de dégager un cadre stratégique commun.





PHOTO: BERNARD JEAY

28 septembre

Au *Forum de la solidarité sociale*, organisé par Solidarité populaire Québec, la majorité des participants-es (dont un bon nombre de militants-es syndicaux) manifestent plus d'intérêt pour la position défendue par le communautaire. Les directions des centrales syndicales ajustent leur discours en conséquence.

17 octobre

Les groupes socio-communautaires rendent publique leur plate-forme. Elle reprend la formule lancée par le CAPMO: «Le gouvernement doit s'engager à ne prendre aucune mesure, à n'adopter aucune politique, à n'effectuer aucune coupure qui réduisent encore davantage le niveau de vie des 20% les plus pauvres de la population québécoise.»

17 au 30 octobre

2 500 personnes participent au jeûne à relais du refus de la misère dans plus de 130 municipalités autour de la revendication «appauvrissement zéro».

29 octobre

Rassemblement syndical et populaire de 5 000 personnes à l'ouverture du Sommet. La question de l'appauvrissement zéro est propulsée à l'avant-scène. Le communautaire ratisse large dans son lobby. Il rencontre presque tous les participants-es au Sommet et obtient l'appui de la moitié d'entre eux au concept d'appauvrissement zéro.

31 octobre, AM

En ce matin du troisième jour du Sommet, on entre dans le nerf de la guerre: débat sur la fiscalité et les finances publiques. Patrons (déréglementations), syndicats (revenus de l'État) et municipalités (nouveau pacte fiscal) affûtent leurs armes. Mais attention, le débat est vite détourné des enjeux annoncés: la clause d'appauvrissement zéro leur vole la vedette.

Sur les 34 interventions entendues ce matin-là, 15 se positionnent en faveur de cette clause. Les journalistes s'excitent sur leur crayon pour la première fois du Sommet.

Personne n'est surpris d'entendre **Françoise David** (FFQ), **François Saillant** (SPQ) ou **Mgr Gaumond** défendre leur cause. Les appuis syndicaux et étudiants étaient aussi prévisibles. Mais l'ampleur des interventions des milieux d'affaires, institutionnels et municipaux étonnent. **Phyllis Lambert**, membre de la famille Bronfman et présidente du Centre canadien d'architecture, ainsi que **Greta Chambers**, rectrice de l'Université McGill, y vont d'un appui bien senti et sans équivoque. Les maires **L'Allier**, **Bourque** et **Vaillancourt** en rajoutent. Même les hommes d'affaires **Charles Sirois**, de Téléglobe Canada, **Henri-Paul Rousseau**, de la Banque Laurentienne, et le pharmacien **Jean Coutu** sacrifient leur seul droit de parole sur le thème de la fiscalité à cette question. Ils appuient la proposition de **Gérald Larose** de créer un comité de travail



chargé d'aménager un compromis pour le consensus du lendemain.

31 octobre, en soirée

Après deux heures de discussions quadripartites (patrons, syndicats, gouvernement et communautaires) les travaux du comité achoppent. Les représentants-es du communautaire ne voient pas comment on pourrait « négocier à la baisse » une clause d'appauvrissement zéro. Les parties se laissent sans accord. Et le communautaire invite **Lucien Bouchard** à trancher, mais sans grande illusion. La nuit servira aux groupes communautaires à préparer leur retrait du Sommet dans quelques heures. À déterminer qui sort et qui reste, et sur quelles bases.

1^{er} novembre, 6h30

Louise Harel réveille **Nancy Neamtan**, la présidente du chantier sur l'économie sociale. La ministre lui partage ses inquiétudes sur l'allure prise par le Sommet. **Louise Harel** confie que si rien ne bouge en faveur des plus pauvres, elle n'a pas l'intention de se présenter à la reprise du Sommet.

1^{er} novembre, 7h15

Petit déjeuner entre les présidents-e de chantier, les ministres **Landry** et **Léonard** et le Premier Ministre. **Nancy Neamtan** manifeste d'emblée sa colère devant un Sommet où tout le monde serait gagnant sauf les pauvres. **Landry** et **Léonard** réagissent très négativement. Étonnamment, c'est **André Bérard**, pdg de la Banque nationale et président du chantier sur la relance de Montréal, qui cherche à sauver la mise. Il propose qu'on reprenne une suggestion faite par la Commission sur la fiscalité visant à créer un Fonds spécial de lutte à la pauvreté. **Jean Coutu** l'appuie. **Lucien Bouchard** tranche en leur faveur malgré l'opposition de ses deux ministres.

La proposition est acheminée en catastrophe au Comité interministériel pour reformulation. On y ajoute une clause d'appauvrissement zéro pour les prestataires de l'aide sociale « inaptes » au travail, une promesse déjà faite par la ministre.

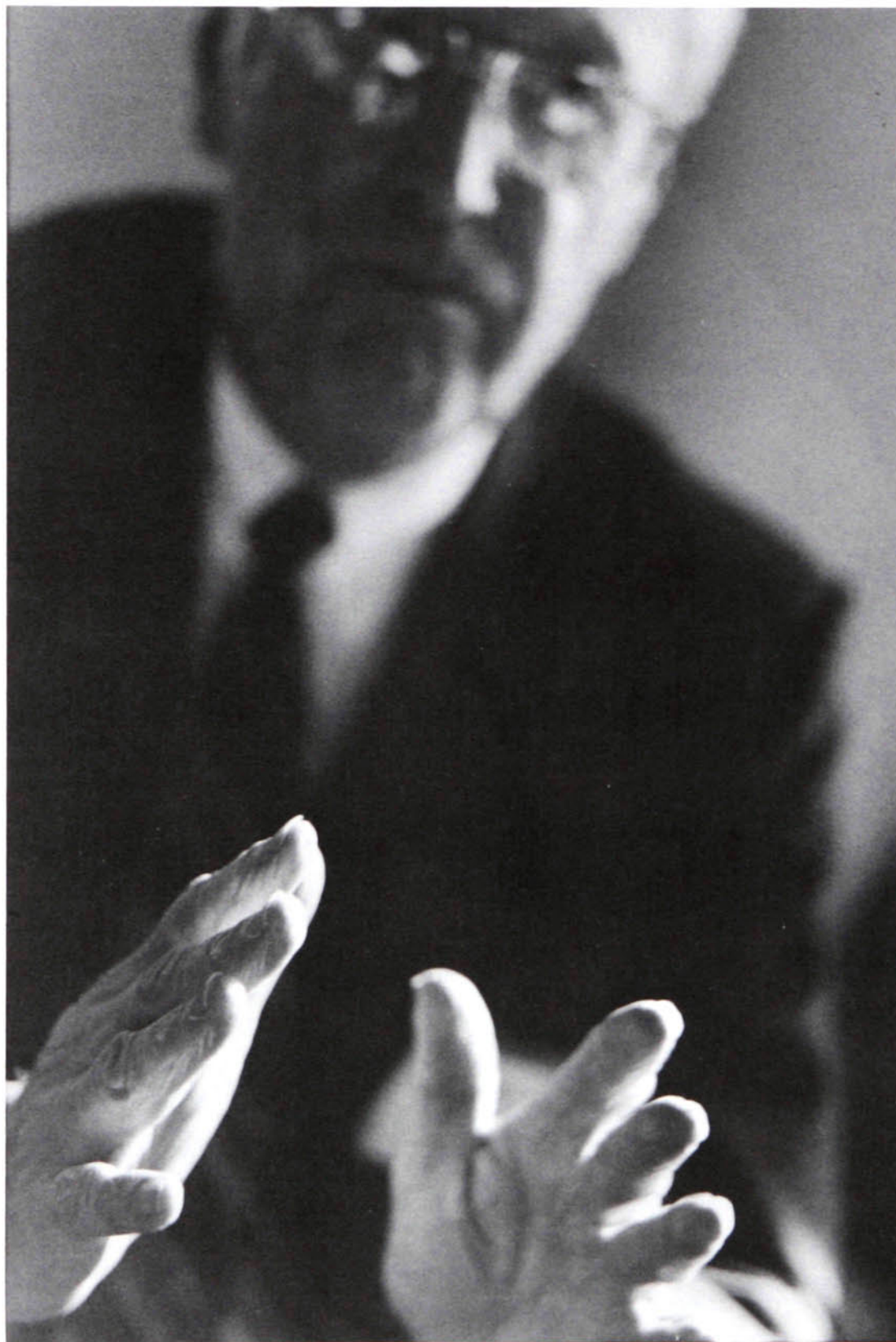
1^{er} novembre, 10h à midi

Séance à huis clos: Les représentants-es communautaires sont informés de la nouvelle proposition dix minutes avant le début de la séance à huis clos. On apprécie l'effort, mais tout cela demeure nettement insuffisant. Pas question de monnayer à rabais leur adhésion au consensus du Sommet, sachant que les coupures de plusieurs centaines de millions de dollars dans l'aide sociale sont toujours sur la table. Trois groupes se retirent: **Thérèse Ste-Marie** de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté, **François Saillant** de SPQ et **Françoise David** de la FFQ. À l'entrée du huis clos, on en prévoyait six. La nouvelle proposition aura retenu, malgré d'importantes réserves, la Coalition des aînés, la Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'oeuvre et les syndicats indépendants.

1^{er} novembre, 13h

À la sortie du huis clos: Les centrales syndicales sont furieuses contre les représentants-es des groupes communautaires à qui ils reprochent de ne pas savoir négocier.

Plus tard dans la journée, **Clément Godbout** déclare qu'on aurait pu aller plus loin sur la clause d'appauvrissement zéro si on en avait entendu parler plus tôt. **Gérald Larose** se déclare satisfait du Sommet parce que « les syndicats avaient trois objectifs prioritaires: la clause d'appauvrissement zéro, la réduction de la semaine de travail de 44 à 40 heures et un engagement à réduire le chômage à 8% d'ici 2002 ». 



L'ANTI-REQUINS

Portrait de **André Laurin**, fondateur des ACEF

ISABELLE RIVEST
PHOTOS: FRANÇOIS BOUCHER

LES POLITICIENS? «DES TARTUFFES, DES BLUFFEURS!» À 70 ANS, ANDRÉ LAURIN, QUI A COMBATTU LES COMPAGNIES DE FINANCES DANS LES ANNÉES 60, FONDÉ LES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES D'ÉCONOMIE FAMILIALE (ACEF), INITIÉ L'AIDE JURIDIQUE ET J'EN PASSE, N'A PAS PERDU SON FRANC-PARLER.

C'est sur le terrain, plus que derrière la table de travail de l'intellectuel, que Laurin s'est illustré. Dans les années 60, alors qu'il travaillait pour la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'endettement d'un grand nombre de ménages québécois était épouvantable. «On s'endettait pour des biens de consommation comme des meubles ou une auto, mais aussi pour l'école et pour les soins de santé», raconte Henri Goulet.

«Après la guerre, on avait fait valoir la croissance économique à venir pour encourager les gens à consommer à crédit, rappelle André Laurin. Les promesses ne se sont que partiellement concrétisées, mais la machine à faire des prêts, un système affreux, fonctionnait à plein. Les emprunts, qui devaient être sources de richesse, ont acculé bien des gens à leur perte.» Pour venir en aide à une famille de 12 enfants qui avait du mal à joindre les deux bouts, Laurin a préparé le premier budget familial, encore utilisé aujourd'hui par les ACEF.

Remarqué par Jean Marchand, alors secrétaire général de la CSN, André Laurin entra à la Confédération en 1962, pour un contrat de deux mois. Il devait préparer une enquête sur les effets dévastateurs de l'endettement. «J'ai compris que lorsque les syndicats allaient chercher dix millions de dollars par la négociation de conventions collectives, les entreprises privées en récupéraient trente, de façon indirecte, par le crédit à la consommation.»



LA FINANCE

À sa grande stupéfaction, il a aussi découvert que les compagnies financières exigeaient deux milliards de dollars d'intérêts de plus que le maximum permis par la loi à des particuliers. C'était tout à fait illégal. «C'est l'équivalent de huit milliards aujourd'hui! Le plus grand vol qu'on a jamais réalisé!»

C'était le début d'une bataille épique. Au Saguenay, Laurin avait montré les contrats et nommé les compagnies, comme la Household Finance (qu'on appelait la *Hold-up Finance*) à la télévision. Une façon un peu téméraire de fonctionner. La réaction des entreprises visées a été brutale. «Laurin a été menacé de mort, sa maison a été dévalisée et il a été victime d'un "accident" qui lui a perforé un

Influencé par le modèle des *kibboutz*, les fermes collectives d'Israël, et l'expérience yougoslave du maréchal Tito, Laurin est resté toute sa vie fidèle à son thème de prédilection: la coopérative sociale. Des convictions auto-gestionnaires qui, à l'époque du «tout-à-l'État», le situaient à contre-courant de la pensée progressiste en vigueur.

Ses idées étaient considérées avec un brin de méfiance par de nombreux gauchistes de l'époque, qui tenaient le haut du pavé. «Laurin voulait que le gouvernement fasse une loi et laisse la gestion des services à la population, explique Henri Goulet, professeur et historien. Or, si pour les communistes, l'État était l'ennemi à abattre, en même temps, ils voulaient qu'il se charge de tout.» 

«S'il n'y a pas de prise de conscience dans la jeune génération, on va se diriger vers un écart entre riches et pauvres digne d'une république de bananes.»

poumon», raconte Léopold Beaulieu, un de ses complices de longue date, actuellement président-directeur général de Fondation.

Au cours de la même émission, Laurin avait annoncé que des équipes de moniteurs-rices allaient être mises sur pied afin d'aider les gens à boucler leur budget, une initiative à l'origine des ACEF. Le lundi suivant, 300 personnes s'étaient présentées au bureau local de la CSN. Pourtant, on avait prévenu qu'il fallait attendre que le bureau soit ouvert. Mais tous-tes avaient d'excellentes raisons d'être là: l'un allait se

faire saisir ses meubles le jour suivant, l'autre son salaire...

Des avocats véreux de la région prenaient main forte aux compagnies financières. Devant des faits accablants et la menace d'être poursuivi en justice, le Barreau du Saguenay a préféré conclure une entente avec la CSN. Leurs avocats acceptaient de défendre gratuitement les particuliers qu'on leur référait. C'était le germe de ce qui deviendra plus tard l'aide juridique.

Rapidement, Laurin est devenu très sollicité. Un peu partout dans la provin-

ce, les gens se l'arrachaient. Le contrat de deux mois est devenu un emploi régulier.

LES CAISSES D'ÉCONOMIES

Au début des années 60, il fallait être catholique pratiquant-e pour être membre d'une caisse populaire. «On n'y voyait rien de mal. C'était l'esprit du temps», explique Laurin. Mais les fidèles avaient déjà commencé à désertier largement l'Église. De plus, le Mouvement Desjardins refusait d'accorder des prêts pour les biens de consommation. Pour bien des gens, le seul moyen d'avoir accès au crédit était de passer par les compagnies de finances. Il fallait donc rejoindre les travailleurs-ses sur leur lieu de travail.

Un homme d'Arvida a joué, sans doute à son insu, un rôle important dans la création des caisses d'économies de travailleurs-ses. «C'était au cours d'une bataille syndicale. Le travailleur s'était levé et m'avait dit: "Laurin, on n'en peut plus de t'entendre dénoncer les compagnies financières". Ça m'a beaucoup confronté. Je me suis dit: "Il a raison, je critique, mais je ne construis pas"».

Des membres de la Fédération des caisses d'économies dissidentes du Mouvement Desjardins, à Montréal, lui avaient déjà proposé d'offrir leurs services à la CSN. Avec Marcel Pépin, alors à la tête de la Centrale, Laurin a démarré plus de 70 caisses d'économies dans les entreprises, en une seule année. «L'idée, c'était de mettre l'argent des travailleurs ensemble. Aussi, chaque caisse était dotée de services communautaires. Des équipes de budget familial, d'aide juridique, de protection





du consommateur venaient en aide aux gens. La CSN s'engageait ainsi sur ce qu'on a appelé le deuxième front, celui des conditions de vie des travailleurs.

COOPÉRATIVES

Son dernier projet avant de quitter la CSN n'a pas encore été concrétisé. Il s'agissait de construire 28 000 coopératives d'habitation, qui devaient offrir toutes sortes de services communautaires: garderies, marchés publics, foyers pour gens âgés, ateliers de bricolage, etc.

Le système avait été élaboré suite à de nombreux voyages dans une quinzaine de pays d'Europe et d'Asie. «Les HLM, à mon avis, étaient à proscrire. L'idéal, c'étaient des regroupements d'un maximum de 100 familles, de tous les milieux. Il fallait, surtout, éviter les ghettos pour assistés sociaux.»

Une première maison modèle a été construite à Port-Cartier. De l'extérieur, c'est une véritable horreur. Un toit de tôle ondulée recouvre entièrement



En 1978, le travail «huit-jours-par-semaine» a eu raison de la santé du bâtisseur. Des problèmes cardiaques l'ont amené vers un travail moins tumultueux, à la CSST, où il est resté pendant 10 ans. «Les centrales syndicales sont des dévoreuses d'hommes, dit-il. Au cours d'une grande lutte syndicale, Marcel Pélissier nous avait dit que le mouvement devait passer avant notre famille. Nous, on n'était pas tout à fait d'accord...»

«Laurin s'est beaucoup donné à la CSN, se rappelle de son côté Marcel Pélissier. C'est un innovateur, un fonceur, un véritable phénomène, qui a eu l'audace de rêver et de réaliser de nombreux projets. Son parcours est assez impressionnant. Chez nous, il a toujours eu les coudées franches.»

Ce qu'il ignore peut-être, c'est qu'André Laurin a toujours un profond regret: celui d'avoir abandonné prématurément une carrière de musicien. La tuberculose ne lui a pas laissé assez de souffle pour le hautbois, qu'il jouait à l'Orchestre symphonique de Québec. À quelque chose, malheur est bon? «On a peut-être une destinée», dit-il encore avec une pointe de tristesse.

À la retraite depuis huit ans, l'homme au passé bien rempli ne s'enlène pas, bien au contraire. «Le travail, c'est l'esclavage», dit-il. Il peut enfin passer autant de temps qu'il le veut avec sa femme et sa fille.

Il poursuit son engagement social auprès d'une fondation de parrainage civique. Laurin a pris en charge un homme aveugle et malentendant. «Son rêve était de devenir pianiste. Mais le conservatoire de Québec l'a refusé. Il aurait coûté trop cher d'engager des professeurs spécialisés.» L'homme a vécu dans un centre d'accueil privé, où on se préoccupait davantage d'argent que du bien-être des pensionnaires. «Du spaghetti moi-même, il en a mangé plus souvent qu'à son tour.» Quand il s'est plaint, on l'a fait passer pour fou et on l'a interné.

«Quand je l'ai connu, c'était un sous-être humain, une bête sauvage, se rappelle Laurin. C'était un alcoolique qui criait et hurlait. Il croyait que je venais l'exploiter comme les autres.» Ils ont appris peu à peu à se connaître. «Je lui ai promis un piano. Il m'a dit: "Ça, c'est la lune". (Avec le bleu du ciel, c'est le seul souvenir qu'il conservait de son enfance.) En appliquant le budget des ACEF, il a réussi à mettre 100\$ de côté chaque mois avec son chèque d'aide sociale. Il a pu acheter son piano et, aujourd'hui, il est sur le point de donner son neuvième concert!»



REGROUPEMENT PROVINCIAL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT ET DE TRANSITION POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Créé en 1979, le Regroupement provincial est une réponse créative aux besoins d'aide des femmes victimes de violence conjugale. Cet organisme sans but lucratif a pour mission de:

- sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale et l'informer des ressources existantes;
- représenter les maisons d'hébergement et de transition devant les instances publiques et gouvernementales;
- assurer une réflexion et une formation continues chez les intervenantes en maison.

Depuis plus de 15 ans, il travaille à la mise en place de services de qualité accessibles à toutes les femmes violentées. De plus, le Regroupement provincial publie plusieurs documents, analyses, brochures et livres, dont, entre autres, «*La violence conjugale... c'est quoi au juste?*» et «*Un grain de sable dans l'engrenage*».

UN RÉSEAU DE 51 MAISONS D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT DANS TOUT LE QUÉBEC!

En plus des services de consultation externe, les maisons membres du Regroupement offrent gratuitement aux femmes victimes de violence et à leurs enfants:

- un lieu sécuritaire et des services 24 heures par jour, 7 jours par semaine;
- un soutien et une expertise dans les démarches juridiques;
- un lieu d'écoute et d'entraide où les femmes sont amenées à reprendre le contrôle de leur vie.

Elles accueillent **plus de 10 000 femmes et enfants par an** qui y font un **séjour moyen de 20 jours**. Le réseau des maisons répond aussi à des **demandes de près de 100 000 femmes violentées ou de leurs proches** par du soutien téléphonique, des références, de l'information, des ateliers et des conférences sur la violence conjugale.

LA VIOLENCE CONJUGALE, ÇA DÉTRUIT DES VIES !

Elle frappe les femmes de toutes les classes sociales, de toutes les régions du Québec, de tous les groupes d'âge et de toutes nationalités. Selon Statistique Canada, une femme sur quatre a été victime de violence conjugale, une sur dix a craint pour sa vie. À la violence physique s'ajoutent toujours la violence psychologique et souvent la violence sexuelle, verbale ou économique.

Joignez-vous à nous pour la contrer, c'est un engagement social.

Nom : _____

S.V.P. retournez ce coupon et votre contribution au :

Adresse : _____

Regroupement provincial
5225, rue Berri, bureau 304
Montréal (Québec) H2J 2S4
Tél. (514) 279-2007

Ville : _____

Code postal : _____

Un reçu sera émis.

N° d'enregistrement : 0810994-09

Cet espace publicitaire a été mis à la disposition du magazine *Vie ouvrière* par la Société des Casinos du Québec, soucieuse de contribuer à la vie communautaire de Montréal.

Lors d'un colloque organisé par la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) au mois d'octobre dernier, Laurin proposait à la centaine de participants-es de former leurs *kibboutz*, ces fermes collectives et autogestionnaires qui ont marqué l'histoire de la gauche israélienne: «Dès que le premier a été créé, les Britanniques n'ont rien pu faire pour arrêter leur développement. Même chose pour Alphonse Desjardins, qu'on prenait pour fou lorsqu'il a créé sa première caisse d'épargne, afin de sortir les gens des griffes de l'usurier, ce Séraphin qui terrifiait chaque village.»

«Surtout n'attendez pas de subventions. L'habitation, c'est pour les mieux nantis. Les pauvres, on leur concède tout au plus quelques HLM. Jamais l'État ne permettra la création d'un tel *kibboutz*. Mais lorsque le premier sera créé, il sera trop tard. On ne pourra plus vous arrêter.»

«Si deux millions de Québécois faisaient partie du mouvement des associations de consommateurs, les politiciens seraient obligés de les prendre au sérieux. Pour y arriver, vous avez besoin de la visibilité d'un Greenpeace. Dotez-vous d'un bureau central, qui en ferait sa priorité. Allez dans les médias pour dénoncer les abus. Faites une chronique sur le fraudeur du mois. Proposez un projet de société. Démarrez, ma foi du bon Dieu! Faites quelque chose!»

Pour plusieurs, les associations de consommateurs-rices ont perdu leur mordant. «Au milieu des années 60, le mouvement était d'une grande vitalité. Maintenant, on doit tout reprendre à zéro», déplorait André Laurin. Ces associations seraient-elles devenues sclérosées? Louise Rozon, directrice de l'ACEF-Centre, ne le croit pas. «On n'est plus dans les années 70, quand les marxistes-léninistes coloraient les revendications politiques. La société a changé. Nos luttes visent à limiter les abus et à préserver les acquis. Mais ce qui manque, c'est un réel projet de société. Personne ne propose d'alternatives. Il faudrait travailler sur un front politique», dit-elle. 

Le mouvement Desjardins refusait d'accorder des prêts pour les biens de consommation. Pour bien des gens, le seul moyen d'avoir accès au crédit était de passer par les compagnies de finances.



l'habitation en forme de dôme. C'est à l'intérieur qu'on découvre tout le génie de la construction. Grâce à un toit autoportant, on peut facilement ajouter ou enlever des cloisons, jusqu'à un maximum de huit pièces. La maison, qui coûtait 8 000\$, pouvait loger très confortablement une famille à revenu modeste.

Le projet avait été soumis au ministre Pierre Marois du cabinet Lévesque et allait recevoir l'aval du Conseil des ministres, lorsque le *lobby* des banques, qui y voyait une atteinte à ses propres revenus, a réagi si vigoureusement qu'il a réussi à le faire avorter. Une seule maison existe.

Aujourd'hui, Laurin est devenu très critique de ce que sont devenues ses innovations, ainsi que de la façon dont

l'État offre ses services à la population. «L'assurance-médicale, la CSST, l'aide juridique, l'assurance-automobile, tout ce qui peut être administré par la population devrait être mutualisé et sortir des mains des politiciens véreux. Le gouvernement a déjà puisé dedans trois milliards de dollars dans la régie de l'assurance-automobile pour combler le déficit. Cet argent revenait aux gens qui ont cotisé», déplore-t-il.

Aujourd'hui, l'État se désengage. Mais pas dans le sens souhaité par André Laurin, qui est très inquiet pour l'avenir. Il est urgent, à son avis, d'établir un rapport de force avec les dirigeants. «S'il n'y a pas de prise de conscience dans la jeune génération, on va se diriger vers un écart entre riches et pauvres digne d'une république de bananes.» 

L'endettement étudiant QUI S'INSTRUIT FAILLIT

MARIO GRENIER ET JOHANNE LAUZON

CET AUTOMNE, LA GENT ESTUDIANTE S'EST MANIFESTÉE. LEUR DEMANDE: QUE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION PAULINE MAROIS S'ENGAGE À NE PAS HAUSSER LES FRAIS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ ET À MAINTENIR LA GRATUITÉ DES ÉTUDES COLLÉGIALES. APRÈS S'ÊTRE FAIT TIRER L'OREILLE PAR DES GRÈVES PENDANT QUELQUES SEMAINES, LA MINISTRE MAROIS SE RENDAIT AUX DEMANDES DES ÉTUDIANTS-ES. MAIS CELA N'EMPÊCHERA PAS L'ENDETTEMENT ET LES FAILLITES RECORD.

L'appartement de Raymond Côté n'a rien du condo de luxe. Un vieux divan, quelques chaises, une petite étagère remplie de livres. D'autres bouquins empilés par terre, des magazines défraîchis et, ironie du sort, une coupure de presse: 50 000 diplômés sur le BS... Raymond en fait partie.

À 29 ans, malgré un baccalauréat en poche depuis 1993, il fait la navette du chômage à l'aide sociale. Entre les deux, des «programmes d'employabilité» plus ou moins reliés à sa formation. Incapable de rembourser son prêt étudiant de 21 000\$, il déclare faillite en 1994. Avec ses revenus de 500\$ par mois, Raymond paie son appartement (350\$) et rembourse 100\$ au syndic. «J'accumule mes factures de téléphone et d'électricité. Et mes parents me donnent de la nourriture», dit-il.

LA FAILLITE DU RÉGIME

À la sortie de l'université, le tiers des bacheliers-ères se retrouvent avec une dette supérieure à 13 000\$. Un-e diplômé-e sur sept a de la difficulté à la rem-

bourser et un sur 20 en est incapable. Le ministère de l'Éducation assume de plus en plus ces prêts contractés par les étudiants-es auprès d'institutions financières¹. Québec a ainsi dépensé 115 millions \$ entre 1990 et 1995, ce qui est plus qu'au cours des 20 années précédentes.

Depuis que le ministère de l'Éducation compile des statistiques sur les faillites en matière de prêt étudiant, soit 1987-1988, il y a eu 9 582 cas. La progression est phénoménale. Les faillites se sont multipliées par 10 entre 1987-1988 et 1995-1996. La valeur des prêts à rembourser a aussi connu une forte croissance. Alors que la dette étudiante était de 3 016\$ en 1987-1988, elle est passée à 10 898\$ pour 1995-1996. Dans son rapport statistique de 1994-1995 sur l'aide financière aux étudiants-es, le ministère note que la situation s'aggrave. Même si on veut limiter le nombre de faillites, on n'y arrive pas.

Ils sont aussi de plus en plus nombreux à se prévaloir du Programme de remboursement différé (PRD). Lorsque six mois se sont écoulés depuis la

fin de ses études et que l'étudiant-e ne possède pas un revenu suffisant, il-elle peut reporter le remboursement de sa dette; Québec fait les versements à l'institution prêteuse. Si la situation persiste, il-elle peut renouveler sa demande, jusqu'à un maximum de 18 mois. Entre 1990-1991 et 1994-1995, le nombre d'ex-étudiants-es qui ont eu recours au PRD est passé de 5 373 à 17 771, une augmentation de 330%. D'après la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), c'est le fait de près d'un-e étudiant-e sur dix.

L'ARBITRE ET LA SAISIE

Lorsqu'on ne parvient pas à joindre les deux bouts, plusieurs solutions existent. La meilleure étant évidemment de pou-



PHOTO BERNARD JEAY

Ministère de l'Éducation
Direction générale de
l'aide financière aux étudiants

100, rue De La Concorde
Touffeville (Québec) G1H 5A4

Important: Faire suivre au
destinataire immédiatement

1 X 16

45

DENIS RIOUX
6205 CHRISTOPHE-COLOMB
MONTREAL QC H2S 2G5

R10205-H2S-M1-5271 07-1-1004-970201-1

RIOUX, DENIS
4327 DE LANAUDIERE
MONTREAL PQ H2J 3P1

¹ Au Québec, les prêts étudiants sont toujours garantis par le gouvernement.

La formation professionnelle, la panacée?

Les jeunes changeront-ils d'orientations pour moins s'endetter? Un des moyens que prennent dorénavant les jeunes pour ne pas s'endetter outre mesure est de choisir une formation professionnelle ou technique plutôt que des études universitaires. Un cheminement qu'encourage Québec. «Ce qu'on observe depuis deux ou trois ans, c'est qu'il y a une augmentation considérable des étudiants inscrits à la formation professionnelle par rapport à la formation générale au collégial», indique Clément Lemelin, professeur d'économie à l'UQAM. «Dans un

sens, c'est sans doute la meilleure indication que les étudiants pourraient être sensibles à long terme aux droits de scolarité.»

Le discours sur la formation professionnelle néglige parfois de rapporter cependant que les perspectives sont moins réjouissantes qu'on ne le laisse entendre; à peine la moitié des finissants-es en formation professionnelle (technique) travaillent à temps plein, selon les données recueillies en 1995 auprès de la promotion de 1993-1995. [1]

voir s'entendre avec ses créanciers sur les paiements à verser. L'offre peut même aller jusqu'à un remboursement moindre que sa dette. Si aucune entente n'est possible, le-la débiteur-riche peut faire faillite. Si un créancier s'oppose, il demande à un tribunal de décider du sort des dettes. Dans ce domaine, c'est l'arbitraire qui règne. Le juge, ou registraire des faillites, peut statuer que vous êtes libéré de vos engagements ou fixer selon son jugement la somme que vous devrez remettre à un syndic qui remboursera vos créanciers. Si vous ne faites pas face à vos obligations, on saisira vos biens dans la mesure où ils peuvent être saisis.

Depuis quelques années, le nombre de faillites chez les étudiants-es a grimpé en flèche. Les uns parlent d'irresponsabilité, les autres de manque de travail. «Ce qui augmente le nombre de faillites personnelles chez les jeunes, c'est le chômage et la rareté des bons emplois», note René Gagnon, syndic à la firme Malette-Benoît. Il rencontre de plus en plus de ces jeunes qui sont incapables de faire face à leurs obligations. «Ce n'est pas de gaieté de coeur. Il ne faut pas dire que l'étudiant songe à la faillite à la légère», conclut-il.

OTTAWA VEUT «RESPONSABILISER»

Lors de l'annonce du gel des frais de scolarité, Pauline Marois a aussi fait état de la création d'un groupe d'experts-es qui aura le mandat d'examiner les modalités de remboursement de la dette étudiante. Le rapport, attendu pour la

fin avril, doit aussi définir les balises de ce que pourrait être une loi cadre sur l'aide financière aux étudiants-es. Ce qui en ressortira, il est trop tôt pour le dire, mais Ottawa, lui, n'a pas attendu.

À la fin octobre, la Chambre des Communes a adopté le projet de loi C-5.² La «Loi modifiant la loi sur la faillite et

l'insolvabilité». Celle-ci propose un train de mesures dont une vise à empêcher les étudiants-es de faire faillite dans les deux ans qui suivent la fin de leurs études. Le Bloc québécois s'est opposé à la loi, mais surtout sur une question de principe. Stéphan Tremblay, le jeune député du Bloc qui a succédé à Lucien Bouchard dans Lac-Saint-Jean, n'aime pas l'association que l'on fait

2 Après l'adoption de la loi sur la faillite et l'insolvabilité en 1992, Industrie Canada a mis sur pied le Comité consultatif de la faillite et de l'insolvabilité pour examiner la législation et compléter certains aspects de la loi. Le comité a proposé plus de 70 modifications. Le principe général est de «donner un poids beaucoup plus juste et raisonnable aux créanciers».

On dit aussi vouloir donner la possibilité aux consommateurs-rices de se réhabiliter rapidement et de le faire de façon responsable. Selon les modifications proposées, les débiteurs seraient notamment tenus de verser à un syndic une portion de leur revenu excédant le minimum requis pour vivre.



PHOTO: BERNARD JEAY

Lors de l'annonce du gel des frais de scolarité, Pauline Marois a aussi fait état de la création d'un groupe d'experts-es qui aura le mandat d'examiner les modalités de remboursement de la dette étudiante.



PHOTO: ALAIN CHAGNON



PHOTO: BERNARD JEAY

entre les groupes qui ne peuvent être libérés de la faillite. «Les criminels, les fraudeurs, les pères qui ne paient pas la pension alimentaire... et les étudiants», souligne le nouveau député.

À l'origine, le projet de loi prévoyait que pendant les cinq premières années suivant la fin des études, un-e finissant-e n'aurait pu se libérer de ses dettes. Louise Blain, de la Fédération des associations coopératives d'économie familiale, a déposé un mémoire devant la Commission qui a étudié le projet de loi. Elle n'est pas particulièrement optimiste: «Au cours des discussions, le ministère qui gère les prêts des étudiants au fédéral mettait beaucoup de pression pour que l'étudiant ne puisse déclarer faillite dans les cinq premières années suivant la fin de ses cours. J'ai l'impression que si les faillites étudiantes continuent d'augmenter, la limite de cinq ans va revenir sur le tapis», rajoute-t-elle.

TCHIK-A-TCHIK, UN COURS

À l'Association coopérative d'économie familiale du nord de Montréal (ACEF du Nord), une personne sur trois qui se présente au service de consultation budgétaire est un-e étudiant-e ou une personne diplômée depuis peu, pris-e à la gorge. «Il y a déjà un traitement particulier accordé au prêt étudiant dans le cadre d'une faillite. Le ministère de l'Éducation s'oppose maintenant systématiquement aux faillites d'étudiants», fait valoir Ronald O'Narey de l'ACEF du Nord.

Quatre Canadiens-nes sur dix ayant déclaré une faillite personnelle en 1992-1993 avaient entre 20 et 34 ans, selon le bureau du Surintendant des faillites; cette tranche d'âge ne représente pourtant que le quart de la population. Presque la moitié des 18-30 ans ont une carte de crédit, le double d'il y a dix ans, selon une étude de l'Office de la protection des consommateurs. 44% des moins de 30 ans disent que leur carte de crédit leur permet d'obtenir un délai de paiement et d'éviter un remboursement immédiat. Plutôt commode quand le prêt ou la bourse tarde à arriver, ce qui n'est pas rare.

EN RETARD POUR SES DIPLÔMES

«Il faut s'assurer que les éventuelles modifications au régime (des prêts et bourses) ne contribuent pas à accroître l'endettement étudiant», soulignait le rapport de la Commission des États généraux sur l'éducation. Le Québec a du retard au chapitre des diplômés-es ou des personnes qui poursuivent des études «post-primaires». C'est pourquoi, depuis le rapport Parent des années 60, on a voulu favoriser l'accessibilité à l'éducation. Étudier coûte moins cher au Québec, surtout depuis qu'on veut rattraper notre retard de diplomation sur les autres provinces. Aujourd'hui, sur 100 élèves qui amorcent des études secondaires, plus du tiers abandonnent avant la fin, la pire

note au Canada. Des 65 diplômés-es du secondaire, 39 complèteront leur cégep. De ce nombre, 32 obtiendront un grade universitaire.

Entre 1969 et 1989, les frais de scolarité à l'université sont restés stables à environ 580\$. Même s'ils sont toujours plus faibles qu'ailleurs, leur augmentation a été fulgurante depuis la fin des années 80. Des quelque 600\$ qu'ils étaient en 1989, ils sont passés à environ 1 700\$, une hausse de près de 200%.

Si les frais de scolarité ont peu bougé entre la fin des années 60 et la fin des années 80, on ne peut en dire autant des prêts étudiants. Des données compilées spécialement pour VO à la Direction générale de l'aide financière aux étudiants démontrent que lors de la création du régime en 1967-1968, le prêt moyen était de 455\$. En dollars d'aujourd'hui, cette somme représenterait 2 240\$. En 1977-1978, le prêt moyen en dollars d'aujourd'hui représentait 2 124\$ et la bourse 3 279\$. En 1995-1996, le prêt moyen est de 3 283\$. En moins de 20 ans, les prêts ont donc augmenté de 65%.

La bande dessinée underground

VALENTIN TARDI

Résistez à L'ENVAHISSEUR

La bande dessinée (BD) est un art jeune. Il aurait pour ancêtre l'imagerie populaire sous toutes ses formes: les affiches, les dessins humoristiques, les images d'Épinal, les récits illustrés. Le suisse Rodolphe Toppfer serait le précurseur de l'usage des bulles autour de 1827, qui se généralisera au début du XIXe siècle. La BD est une forme d'expression artistique hybride associant texte et image desquels résulte sa spécificité: la figuration narrative. Soit une séquence ou une histoire découpée en une suite de vignettes, où textes et dessins sont accouplés!

La BD est un mouton noir artistique: dès le début, elle était réputée nocive et propre à pervertir la jeunesse. Le contrôle s'organise: en 1949, la France se dote d'une loi sur «les publications destinées à la jeunesse», tandis qu'en 1954, le *Comic Code Authority* voit le jour aux États-Unis et que le docteur Werthman, un psychiatre, publie *Seduction of the Innocent*. Selon ce docte individu, les comics books inciteraient: «au suicide, au voyeurisme, à la pyromanie, au viol, à la torture, à l'énucléation, à l'homosexualité, à la prostitution...»!

Avoir la folie des hommes à l'œil.
Chantal Montellier.



Souvent, la BD a été tolérée dans la mesure où elle était utilisée à des fins pédagogiques: pour faire des biographies, de l'histoire ou pour passer des messages éducatifs. Deux exemples: début 1990, la BD *Tête à queue* vise à prévenir la transmission du sida et des maladies transmises sexuellement en promouvant le port du condom auprès des jeunes de la rue; elle a été réalisée par le DSC Verdun et l'organisme TMJ-SO. Depuis 1993, la bédéiste Hélène Brosseau, outre sa production plus *underground*, réalise des BD de sensibilisation sur le Sénégal pour le compte de la Fondation Paul-Gérin-Lajoie.

DE L'UNDERGROUND AU COMMERCIAL

La BD a un public aussi varié que les tendances qui la composent. À un extrême, la BD *underground* est beaucoup plus le fait des 18-30 ans et demeure marginale avec des tirages de 50 à 2 000 exemplaires. Autrement le grand public, dit de «7 à 77 ans», consomme les BD à héros tels *Alix*, *Spirou*, *Astérix*... qui tirent à partir de quelques dizaines de milliers d'exemplaires. Entre les deux, il y en a pour tous les goûts...

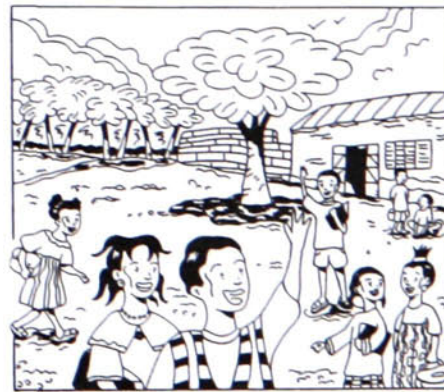
DANS LES GRANDES DÉMOCRATIES, COMME LES ÉTATS-UNIS OU LE CANADA, LA CENSURE N'EXISTE PAS. AUSAÏ RASSUREZ-VOUS, CETTE SCÈNE N'EST QU'UNE PURE FICTION. POURTANT À L'ÉPOQUE, LES GRÈVES FURENT NOMBREUSES ET PARFOIS VIOLENTE, IL FALLAIT SAVOIR AUSSI QU'EN GÉNÉRAL LA RÉALITÉ DÉPASSE LA FICTION.



L'avantage de la BD est d'être ultra accessible: pour en faire, pas besoin de grand-chose à part des crayons et du papier. Les progrès techniques en photocopie facilitent l'autoproduction à peu de frais. La BD *underground* fourmille ainsi dans une autoproduction qui va de la feuille photocopiée à 5¢, laissée sur le comptoir d'un bar, au matériel imprimé de qualité, en couleur ou même sérigraphié, tels les mini-comics publiés par Simon Bossé (*Mille Putois*). Yves Millet¹, un fana de BD, évalue qu'il est impossible de vivre de sa BD au Québec: «C'est simple, on équivaut à 5% du marché européen. Une BD vendue ici à 500 exemplaires équivaut là-bas à 10 000! En fonction de notre marché, on est très bons!»

Selon Grégoire Bouchard: «Au Québec, il ne faut pas confondre autoproduction et *underground*, puisque la majorité des auteurs, même s'ils font de la BD du style de *Tintin*, doivent généralement s'autopublier².» L'étiquette

- 1 Librairie spécialisée en BD avec Fichtre! et éditeur avec Zone Convective: (514) 844-9550.
- 2 Animateur de l'atelier de BD offert par le CANIF (Centre d'animation de français du CEGEP du Vieux-Montréal) et bédéiste.





La justice version grand guignol. Virginie Broquet.

underground est donnée autant pour le mode de diffusion (peu commercial) que pour le contenu (dérangeant, choquant ou subversif). L'autoproduction, à faible tirage, peut très bien ne pas être *underground* tandis qu'une production commerciale pourrait avoir un propos «rentre-dedans»... Admettons toutefois que ce sont des exceptions.

Plusieurs pourront être surpris de la vitalité de la BD *underground* et alternative québécoise: Siris et Ruppert Bottenberg³ ont réuni 60 bédéistes lors de l'événement Komikaze qui a eu lieu en juillet dernier! Le prochain aura lieu à la Maison de la Culture Frontenac en juin 97.

BD: REVUES, ALBUMS ET COMICS...

La BD se publie essentiellement de trois manières: en revue, en *comic* (style états-unien qui ne veut pas dire drôle nécessairement!)⁴ et en album⁵. La pré-publication en revue (périodique), en plus d'être rémunérée, a le mérite de favoriser une relève plus éclatée tout en la faisant connaître avant l'album. Une revue regroupe plusieurs bédéistes

3 Bédéistes alternatifs québécois.

4 Deux éditeurs anglophones québécois de comics: Drawn & Quaterly et Black Eye.

5 Les éditeurs québécois à chercher en librairie sont Kami-Case, Mille-Iles, Falardeau et Zone Convective.



Une société autodestructrice, vue par Vuillemin.

Décrypter le cheminement individuel, avec Marc Tessier et Alez Lafleur.



QUELQUES POLITI

Si la BD n'est pas une pancarte militante, il existe des bédéistes qui nous questionnent, individuellement et socialement.

L'humour noir et la caricature sont très répandus en BD. On ne peut parler de BD politique sans mentionner le dessin éditorial. Dans la presse québécoise, on retrouve **Girerd, Champleau, Gaboury, Godin, Garnotte, Phaneuf**. En Europe, ils sont traditionnellement légion, comme **Plan-tu**, le spécialiste à fustiger l'hypocrisie tiers-mondiste, **Vuillemin**, successeur de **Relser**, qui défenestre les classes politique et militaire autant que le quidam qui refuse de se poser en citoyen responsable.

Ici, avec **Luls Neves**, le politique a plein droit de cité, exprime les inégalités sociales, l'immigration, l'art de lutte. Dans son dernier album, *Le midi de la nuit* (Zone Convective)¹, le problème de la faim sert de trame de fond... **Lafleur et Tessier**, notamment dans *La maison du regard* (Gogo-Guy Publications) juxtaposent, à la manière d'un manifeste, les exigences et pressions sociales à travers un questionnement individuel et artistique propre à donner un sens à l'expérience. **Vallum**, qui vient de sortir *Primitive Cretin* (Fantagraphics)² fait un sort à des modes qui s'érigent en manière de pensée: par exemple le récent *body piercing*...

Baudoin, sous des dehors de poète bédéiste, ne revendique rien de moins que l'imagination et la créativité comme bases politiques... Son récent *Mat* (Seuil) ajoute aussi l'importance du pouvoir libertaire chez les jeunes³. **Chauzy** (Casterman) bédéise les combats des musiques populaires, le racisme «ordinaire», la violence ur-

1 Deux albums publiés au Phylactère également.

2 Disponible via l'auteur: (514) 387-0336.

3 Une dizaine de titres chez Futuropolis.

BÉDÉISTES QUES

baine et les angoisses existentielles. Le duo **Chomet et De Crécy** reflète avec une emphase toute pamphlétaire l'aspect nivelant et éminemment politique de la mondialisation avec *Léon la Came* (Casterman).

Chantal Montellier, publiée chez Dargaud et Humanoïdes Associés, est une femme phare en BD depuis deux décennies en couplant son réalisme caustique à une critique du pouvoir, à laquelle se greffent des questionnements féministes. Du Québec, **Julie Doucet**, avec son 8^e numéro du comic *Party Plotte* et son recueil *My most secret desire* (Drawn & Quaterly), donne dans une veine autobiographique une idée concrète des problèmes dans les relations hommes-femmes. **Dominique Galarneau**, une nouvelle, s'affirme femme avec le féérique et démythifiant récit illustré *Mangez des pommes* (Mini 1, CANIF/Cégep du Vieux-Montréal).

La BD polar, souvent réduite à la BD policière, offre, dans ses meilleurs moments, un aspect social et politique lapidaire. **Virginie Broquet** a récemment réalisé le truculent *Morovache* (Seuil), qui met le feu au gendarme et au voleur dans la tradition guignolesque! **Pétillon**, avec son détective raté *Jack Palmer* (Albin Michel/L'Echo des Savanes), fait implorer la vacuité des sectes, du spectacle-média et des modes. Quant à **Tardi** et son attitude typiquement anarchiste, exposer les stupidités guerrières et économiques sont une jouissance dans *Tous des monstres!* (Casterman).

La BD d'humour offre quelques exemples minant tout une logique sociale, politique et évidemment policière... **Trondhelm** fustige les raccourcis de la pensée politique et notre pauvreté philosophique dans la série *Lapinot* (Dargaud) tandis que **Larcenet** détrône les savants, les honnêtes gens et les héros pour enfants dans *Soyons fous!* (Fluide Glacial)...



Douleur et surenchère,
par Valium.

en présentant des histoires complètes et des histoires à suivre. L'album, généralement à couverture cartonnée rigide (contrairement au comic), constitue la consécration pour l'auteur qui s'y retrouve en solo (ou en duo s'il y a un-e scénariste).

Le comic a habituellement un aspect feuilleton: l'histoire, d'un-e auteur-e unique, peut parfois s'étendre sur quelques centaines de pages réparties en plusieurs fascicules qu'on nomme comics. Le prix du comic, nettement en deça du prix de l'album, et sa périodicité, fidélisent aisément le lectorat. Au Québec, les bédéistes réalisent des comics (l'album serait trop coûteux à auto-produire) qui ne manquent pas de liberté.

Traditionnellement, l'*underground* n'a rien de très prude... Il faut saisir que l'extrémisme créatif qui s'y retrouve parfois ne fait que réagir à une société ronronnante et ignorante de la misère.



Être femme.
Dominique
Galarneau.



La maternité.
Julie Doucet.



Où dérision
rime avec
justice.
Pétillon



LES LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES

Outre *Fichtre!* (albums et comics) il y a à Montréal: **Danger**, **Nébula**, **Le Marché Noir** (pour les comics) et **Débédé** (pour les albums). À Trois-Rivières, la **Bande Dessinerie** est sur le boulevard Des Forges. **L'Imaginaire**, Place Laurier à Sainte-Foy. Le **Juke-Box** est sur Wellington nord à Sherbrooke. La **Librairie Pantoute**, rue Saint-Jean à Québec, a une importante section spécialisée.

LA GRANDE PURITAINE

Robert DÔLE, *Le cauchemar américain - Essai sur les vestiges du puritanisme dans la mentalité américaine actuelle*, éd. VLB, 1996, 137 pages

«**I**ls (les États-Uniens-nes) disent: *Violence is as American as apple pie* ("la violence est aussi américaine que la tarte aux pommes")» (p. 14). Cette boutade campe bien la trame de l'essai. À propos de la violence, l'auteur écrit: «Attachons-nous à six cas en particulier: la peine capitale, le bombardement de grandes villes, le massacre de My Lai (pendant la Guerre du Vietnam), les embargos navals, la pauvreté et, finalement, les peines de prison excessives.» (pp. 65-66) À cette aune, la liberté d'expression apparaît dérisoire à l'auteur, qui cite le numéro de mai de *Spare Change*, le journal des sans-abri de Boston. «Le sens commun nous dit que la liberté d'expression n'a aucune signification pour les chômeurs, les affamés et les sans-abri.» (p. 40)

États-Unien d'origine puritaine, Robert Dôle vit au Québec depuis 1977 où il enseigne l'anglais à l'Université du Québec à Chicoutimi. Pendant la Guerre du Vietnam, il a fui son pays parce que celui-ci était devenu à ses yeux «l'incarnation du mal» en remplacement dans ce rôle de l'Allemagne nazie.

Avouant qu'il est un être religieux, un «homo religious», Robert Dôle ne récuse pas l'intégralité de l'héritage puritain. «La division du monde entre les élus et

les non-élus fait partie aussi de ma propre façon de penser (...) J'ai tendance à inclure parmi les élus les exploités, les démunis, les marginaux, ceux dont le cœur a été brisé par la souffrance. Au contraire, je considère comme des non-élus les exploitateurs, les riches, ceux dont la vie facile a engourdi l'âme.» (p. 129)

Ce «travail d'introspection personnelle et collective», selon les mots de l'auteur, illustre le défi, pour les citoyens-nes du pays qui occupe le rang de seule grande puissance au monde, d'exorciser ses propres démons. Surtout, quand ceux-ci se sont incrustés depuis les origines. **[Pierre HAMEL]**



Robert Dôle dénonce les effets dangereux du puritanisme dans lequel s'enracine l'histoire de nos voisins-es du Sud. Ses observations viennent troubler la belle image du pays «défenseur des droits humains et de la liberté à travers le monde». Ses réflexions sont colorées d'une teinture révolutionnaire. Il nous communique davantage son indignation qu'une profonde analyse.

L'argumentation de l'auteur s'appuie sur une énumération de faits et de chiffres intéressants: «Un tiers des Américains sont analphabètes. En 1980, les PDG des firmes américaines gagnaient 29 fois plus que l'ouvrier moyen: 10

Robert Dôle

Le cauchemar américain

Essai sur les vestiges du puritanisme dans la mentalité américaine actuelle



ans après, ce chiffre montait à 93. Un jeune Noir a plus de chance d'être tué que de poursuivre ses études universitaires...» Cependant quelques liens demeurent discutables. L'interprétation du mouvement féministe états-unien proposée par l'auteur suscite des questions lorsqu'il l'associe aux groupes «élus». Dans son sombre tableau, Dôle nous laisse voir trop peu de mèches espérantes et de pistes de transformations possibles...

L'auteur dénonce aussi la cruauté du peuple états-unien dont la violence apparaît comme un résultat inévitable du matérialisme extrême. La popularité grandissante de la peine capitale, les embargos que le gouvernement impose aux petits pays dont l'effet entraîne toujours la population à la famine, les 36 000 États-Uniens-nes tués chaque année par les armes à feu en sont des exemples. La population confond Dieu et l'argent. Le système économique se retrouve divinisé à la manière d'un temple sacré. Difficile donc de s'y attaquer.

La conclusion de l'essai inquiète: «Si les autres pays continuent de suivre le modèle de société proposé par les États-Unis, ils aboutiront au même marasme social. L'américanisation de la planète est un spectre de plus en plus menaçant.» Quand on pense à la grande popularité du film *Independence Day* l'été dernier, où nos voisins du Sud se font les protecteurs du monde contre les extra-terrestres, il me semble pertinent d'évaluer à quel point nous risquons de nous laisser endormir par les idéaux états-uniens. Mais si dans la réalité les envahisseurs ne venaient pas du ciel...? [François GERVAIS]

Dégoûté des États-Unis, Robert Dôle dit que ce pays est le plus déshumanisé et le plus impérialiste de l'Histoire. La source de ce mal: l'enseignement puritain qui a dicté la colonisation du pays le plus puissant du monde au XVII^e siècle. Il explique que quatre vestiges de cet enseignement persistent encore aujourd'hui, c'est-à-dire l'individualisme, la croyance d'être le peuple élu de Dieu, la cruauté et la confession publique. Les *shows* télévisés à la Oprah Winfrey ou Rikki Lake, où des dizaines d'états-uniens-nés viennent raconter à la nation leurs malheurs, illustrent le cynisme de la confession publique. Le nombre d'itinérants-es à la recherche d'un abri, alors que 1% de la population, grâce à la complicité des institutions, s'enrichit continuellement, fournit un exemple de cruauté.

Je suis cependant resté sur mon appétit lorsque Dôle affirme que la solution pour enrayer le mal qui sévit dans ce pays est l'instauration d'un socialisme à l'états-unienne. Mais c'est quoi justement le socialisme à l'états-unienne et, surtout, pourquoi ce système serait-il meilleur qu'un autre? L'auteur n'en dit point mot... [Raymond LANGEVIN]

Ne manquez pas dans
le prochain numéro...
mars-avril 1997

LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

PORTRAIT:
Louise Vandelac
BOULOTS, BOBOS, EAU

ENTREVUE:
Renée Houde
et le mentorat

DOSSIER:
**LA VIE AU
DÉPANNÉUR**

G E S T I O N

COOP

SERVICES DE GESTION
POUR COOP ET OSBL

1415, RUE JARRY EST, BUREAU 420
MONTREAL (QUEBEC)
H2E 1A7

TELEPHONE: (514) 376-4090
TELECOPIEUR: (514) 376-4099

Tout ce qui est en bas est
comme tout ce qui est en haut.



«Tout ce qui est en bas est
comme tout ce qui est en haut»
Encre de chine sur papier 1985, 27,5 x 37,5 cm
Cette oeuvre de Marc Lincoirt est identifiée
au programme des dons planifiés de
La Fondation Centraide

Gosselin+Associés

COMPTABLES AGREES

1415, RUE JARRY EST, BUREAU 420
MONTREAL (QUEBEC)
H2E 1A7

TELEPHONE: (514) 376-4090
TELECOPIEUR: (514) 376-4099

L'accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)



ILLUSTRATION: JAMES WAGNER

BLOQUER L'HUMAIN, ACCÉLÉRER L'ARGENT

LE 1^{ER} JANVIER 1994 ÉCLATAIT AU CHIAPAS UN SOULÈVEMENT SPECTACULAIRE. POURQUOI À CETTE DATE? L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ACCORD NORD-AMÉRICAIN DE LIBRE-ÉCHANGE (ALÉNA) EN A ÉTÉ LE CATALYSEUR, MODIFIANT LES CONDITIONS DE PROPRIÉTÉ DE LA TERRE AU MEXIQUE.

TROIS ANS PLUS TARD, MÊME S'IL EST ENCORE TÔT POUR DRESSER UN BILAN DE L'ALÉNA, IL FAUT MARQUER LE TEMPS. POUR METTRE SUR LA TABLE DES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION PROVISOIRES. SURTOUT, POUR ILLUSTRER LES IMPACTS POLITIQUES D'UN ACCORD VENDU ESSENTIELLEMENT COMME UN «PAQUET» ÉCONOMIQUE. POUR FACILITER LA CIRCULATION DES CAPITAUX, L'ALÉNA, ET L'ACCORD PRÉCÉDENT DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES ÉTATS-UNIS, ONT GRUGÉ ET CONTINUENT DE GRIGNOTER DES ESPACES DÉMOCRATIQUES. QUE CE SOIT EN BAILLONNANT LA SOCIÉTÉ CIVILE, EN LIMITANT LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES, EN ACCORDANT LE MÊME TRAITEMENT AUX INVESTISSEURS ÉTRANGERS QU'ÀUX NATIONAUX OU EN SUBORDONNANT TOUTES LES DÉCISIONS AUX IMPÉRATIFS ÉCONOMIQUES. LES RÉACTIONS SONT MULTIPLES, DIFFUSES. DANS LES INTERSTICES, DE NOUVEAUX ESPACES DÉMOCRATIQUES SE FORMENT.

DOSSIER COORDONNÉ PAR JULIE PERREAULT

Des partenaires inégaux

TROIS POIDS, UNE MESURE

JULIE PERREAULT

Accord entre partenaires inégaux, l'ALÉNA représente un marché de plus de 380 millions de personnes. Les pressions sont différentes entre un Canada de 28 millions d'habitants, un Mexique de 91 millions et des États-Unis de 261 millions. Les niveaux de développement le sont tout autant. La comparaison des PNB, malgré l'imprécision de cet indicateur, illustre l'écart: aux États-Unis, il atteint 23 000 U\$, au Canada il est de 20 000 U\$ et au Mexique, on est loin derrière, avec 3 500 U\$.

Asymétriques aussi les termes du commerce: le Mexique et le Canada représentent deux économies dépendantes des États-Unis. Leurs imports/exports sont transigés à plus de 75% avec le marché états-unien. Les États-Unis, quant à eux, n'échangent que 25% avec ses partenaires de l'ALÉNA. L'adhésion d'autres partenaires changera cet «équilibre».

Mais s'agit-il toujours de commerce quand la majorité des produits qui traversent les frontières se déplacent entre filiales d'une même compagnie multinationale? En 1993, ces transferts comptent pour

la moitié des importations canadiennes. 75% de tout le commerce de biens manufacturés est en fait un commerce-lié, c'est-à-dire entre usines d'une même firme. On constate que les priorités corporatives, et non les forces du marché, déterminent ce qui est échangé et à quel prix.

La création d'une zone nord-américaine de libre-échange réduit l'importance des frontières. Les firmes transnationales en profitent et choisissent plus «librement» les lieux les plus efficaces de production. «L'Accord de libre-échange a été supporté par la plupart des grandes firmes multinationales parce qu'il leur permettait de quitter le Canada en quête d'environnements moins réglementés et de salaires moins élevés»¹.

SI LE COMMERCE VA...

Implicitement, en signant un accord international comme celui de l'ALÉNA, le Canada limite sa souveraineté. Prenons un exemple concret. Northern Telecom a développé une nouvelle méthode de nettoyage pour les circuits électroniques et les «micro-chips». Une technologie propre, sans CFC destructeur d'ozone. Selon Ian Robinson, «si le Canada exigeait des pro-



Le jour des formalités

J. P.

La confusion est grande dans la population lorsque l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Plusieurs croient que l'entente est confirmée depuis belle lurette entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Poignées de mains et signatures entre les «partenaires» se sont multipliées entre 1992 et 1994. Tellement, que les votes aux parlements sont apparus anodins, presque superflus. Des formalités. Et que les trois accords parallèles (environnement, travail, règlement des différends), entrés en vigueur le même jour, sont presque passés secondaires ou inaperçus.

Après 14 mois de négociations intenses, l'Accord s'est conclu en août 1992. Les accords parallèles s'y ajoutent après l'élection de Clinton de novembre 92. L'ALÉNA étend au Mexique – avec quelques modifications – les principes et arrangements de l'Accord de libre-échange (ALÉ) survenu en 1989, entre les États-Unis et le Canada. L'ALÉNA est pensé comme un modèle en vue d'une possible intégration hémisphérique des Amériques.

L'ALÉNA dans son préambule vise la promotion de l'emploi et la croissance économique dans le respect de la protection de l'environnement. Beau programme. Pour y arriver, la formule est simple. Il suffit de libéraliser les échanges commerciaux sur une période de 10 ans. Cela implique d'abolir les tarifs douaniers, de donner le même traitement aux investisseurs, fournisseurs et producteurs de la région qu'aux nationaux, et de déréglementer des secteurs protégés, comme ceux des services financiers, de l'énergie, de l'automobile et de l'agriculture. Officiellement, les services sociaux sont exclus de l'Accord, tout comme les industries culturelles.



PHOTO: GRACIELA ITURBIDE

PHOTO: PATRICK BARD



À Tijuana...

ducteurs au Canada et des exportateurs vers le Canada que leurs procédés n'utilisent pas de CFC, cela placerait les rivaux étrangers de Northern Telecom dans une position désavantageuse au Canada jusqu'à ce qu'ils obtiennent ou développent eux-mêmes une technologie propre. Cette situation serait suffisante pour qualifier cette norme canadienne de discriminatoire, voire restrictive pour le commerce»².

Ce différend commercial obligerait sans doute le Canada à retirer sa réglementation environnementale. On s'appuierait alors sur le principe du traitement national, un des enjeux de l'ALÉNA. Selon ce principe, une mesure gouvernementale ne doit en aucun cas favoriser une industrie nationale au détriment d'une industrie originaire d'un des deux autres pays partenaires, en l'occurrence le Mexique et les États-Unis.

Cet exemple illustre bien que, dorénavant, lois, impôts et règlements devront être en cohérence avec les accords de libre-échange. La question stratégique des ressources énergétiques pourrait bien suivre la même logique. Surtout que les nôtres sont enviées par nos voisins «ricains». Le commerce d'abord, même si on va à l'encontre d'aspirations majoritaires de l'électorat. Quel État sortira gagnant de cette nouvelle donne économique? Les grandes multinationales, fondamentalement apatrides. 

1 Christopher D. MERRET, *Free Trade: Neither Free Nor About Trade*, Black Rose Books, 1996.

2 Ian ROBINSON, *North American Trade As If Democracy Mattered*, Canadian Centre for Policy Alternatives, Ottawa, 1993.



PHOTO FRANCIS BOUCHER

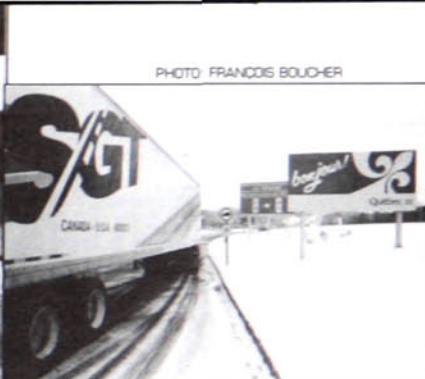
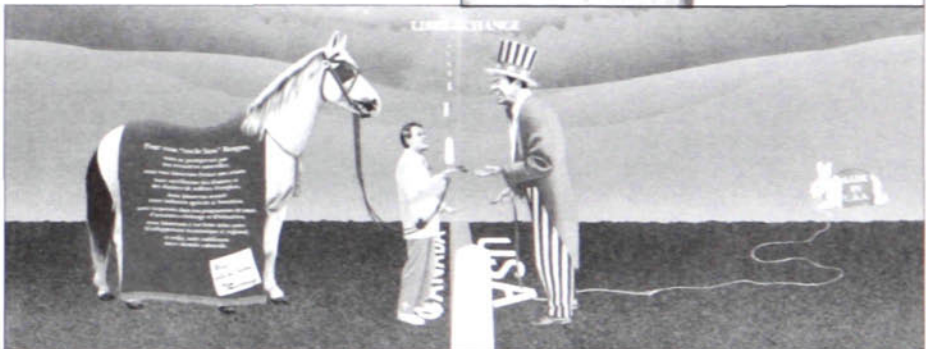


PHOTO FRANCIS BOUCHER

75% de tout le commerce de biens manufacturés est en fait un commerce-lié, c'est-à-dire entre usines d'une même firme.



PHOTO FRANCIS BOUCHER



Régionaliser le monde

J. P.

La consolidation de l'espace «régional» nord-américain est à la fois conséquence et brèche dans la mondialisation de l'économie. Avec la création d'instances internationales comme l'ONU et le GATT, la mondialisation se concrétise aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Ces forums internationaux misent sur l'unification de certaines règles de commerce et la régulation de circuits d'échange, humains, culturels et économiques.

Le regroupement sur des bases régionales s'amorce, histoire de peser plus lourd dans la balance mondiale. Trois grandes régions ou pôles s'agglutinent autour d'une ou de quelques puissances nationales: la Communauté économique européenne (CEE), la zone Pacifique et l'Amérique du Nord. Des regroupements régionaux plus limités se développent

aussi dans le Cône sud latino-américain (MERCOSUR), dans le Maghreb (UMA) et dans le Sud-Est asiatique (ANSEA). Les échanges ont tendance à se multiplier au sein même des régions.

Plus qu'un accord commercial régional, l'ALÉNA est un outil de repositionnement pour l'économie états-unienne. C'est ce que Dorval Brunelle et Christian Deblock appellent le «régionalisme stratégique»¹. Mais à l'inverse de la Communauté européenne, qui tend à se replier sur elle-même, l'Accord nord-américain se veut un tremplin vers d'autres marchés. 

1 Dorval BRUNELLE et Christian DEBLOCK, *Une intégration régionale stratégique: le cas nord-américain*, UQAM, Groupe de recherche sur la continentalisation des économies canadienne et mexicaine, 1992.

Impacts sur l'emploi L'ÉTAT PACCAR

J. PERREAULT

Avril 1996. Les 850 employés-es de Kenworth, filiale de Paccar, sont en grève depuis 8 mois. Pour compenser ses pertes, Paccar fait rouler à plein régime ses usines aux États-Unis et à Mexicali. Paccar en profite pour annoncer la fermeture de l'usine de Sainte-Thérèse. Qui restera fermée tant que tout roulera dans l'huile ailleurs qu'au Québec. Paccar peut toujours écouler tranquillement ses produits sur le marché canadien: ses camions fabriqués aux États-Unis et au Mexique ont un contenu nord-américain suffisant pour respecter les normes de l'ALÉNA.

Il serait simpliste de voir la relocalisation de Kenworth comme une conséquence directe de l'ALÉNA. L'ALÉNA n'a qu'accéléré le libre-échange. Mais un accord comme celui-là «facilite le flux des capitaux», remarque Gilles Trudeau, de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal. «Dans le cas Kenworth, il est évident que les mécanismes traditionnels de négociation n'ont pas fonctionné. Le gouvernement est prêt à se mettre à genoux pour qu'une multinationale ne parte pas». L'État se prend à négocier avec des firmes multinationales comme si Paccar était un État...

VERS LE SUD, SANS SOLEIL

Jim Stanford, économiste pour le puissant syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), abonde dans le



PHOTO ALAIN CHAGNON

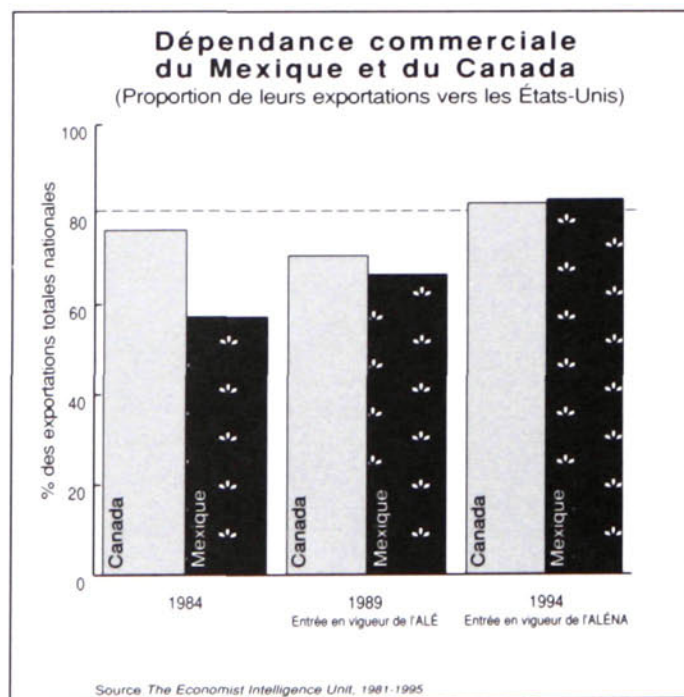
même sens. «On constate une plus grande mobilité du capital et des compagnies. Chaque fois qu'on négocie, les employeurs nous menacent de relocaliser leur production ailleurs si on refuse leurs propositions.» Même discours lors des audiences publiques sur la révision du Code du travail canadien. Les syndicats ont demandé l'adoption de mesures anti-briseurs de grève. Le patronat a répliqué que cette mesure nuirait à la compétitivité des entreprises canadiennes. Dans pareil cas, il a évoqué une possible fuite d'entreprises vers les États-Unis et le Mexique¹.

Cette menace existe pourtant depuis 30 ans. Un grand nombre d'entreprises se sont déjà déplacées vers l'Asie du sud-est ou vers la zone des *maquiladoras*, sur la frontière nord du Mexique. L'hémorragie se poursuit depuis la signature des accords de libre-échange. Le déplacement se fait vers le sud: sud des États-Unis, du Mexique, puis vers l'Amérique centrale. Ces zones sont généralement moins syndiquées. Peu d'avantages sociaux sont défrayés par l'employeur et l'application des normes environnementales est déficiente.

LE CHÔMAGE CHÔME PAS

Aux États-Unis, une étude² estime que depuis la signature de l'ALÉNA, 334 compagnies états-uniennes ont déplacé leur production au Mexique. Le nombre peut paraître minime mais la ponction est cruciale: on démantèle résolument le secteur manufacturier, générateur d'emplois directs et indirects. En 1995, 80 000 chômeurs-ses se sont inscrits au programme états-unien d'indemnisation pour pallier aux pertes d'emplois dues à l'ALÉNA. Un contraste éloquent avec les centaines de milliers d'emplois que devait créer l'accord de libre-échange. Ce transfert d'usines n'implique pas directement une hausse de l'emploi au Mexique. Ainsi, pour l'année 1995, on évalue entre 800 000 et 2 millions de Mexicains-es «tombés» en chômage³.

La chute du *peso* a eu un impact majeur sur l'économie mexicaine. La restructuration de l'économie des trois pays nord-américains ne peut s'expliquer par un seul facteur causal comme la signature des accords de libre-échange. Gilles Trudeau précise: «l'ALÉNA est une manifestation de la mondialisation des marchés. D'autres phénomènes interagissent



INFOGRAPHIE JULIE PERREAULT

1 Le Devoir, 12 avril 1996.

2 Institute for Policy Studies, *No Laughter in NAFTA*, 1995.

3 Peter BAKVIS, *Relations*, juin 1996.

Mouvement de délocalisation de la production, du Canada vers les États-Unis et le Mexique (entre 1988 et 1996)



J. P. – Depuis 1988, la délocalisation de la production a provoqué la disparition de plus de 45 000 emplois manufacturiers au Canada¹. L'Ontario et le Québec ont été durement touchés.

Une bonne partie de la production est redirigée vers des villes mexicaines de *maquiladoras*. Plusieurs multinationales ont fermé leurs filiales canadiennes et rapatrié leur production vers des États industriels états-unis. De petites entreprises canadiennes ont tout juste traversé la frontière canado-américaine pour réduire leurs coûts de production. Des États comme la Caroline du Nord ou la Georgie, peu interventionnistes, ont recruté des compagnies en promouvant leur *cheap labor*, peu syndiqué et peu protégé.

La relocalisation de la production n'implique pas nécessairement l'ouverture d'une nouvelle usine, ni la création d'emplois. Souvent, on ne fait qu'augmenter la productivité d'une usine déjà en place. ↴

1. Sources: Congrès du travail du Canada, 1991 et 1996; Service de la recherche CSN, 1992; Christopher D. Merrett, *Free Trade: Neither Free Nor About Trade*, Black Rose Books, 1996.

comme les nouvelles technologies de production et le développement du secteur tertiaire, des services». Le bilan de l'ALÉNA devient très complexe à établir puisque ces facteurs s'entrecroisent.

BILAN PARTIEL

Suite à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) en 1989, l'économie a été saignée de près de 800 000 emplois. La moitié dans le secteur manufacturier où les emplois sont souvent syndiqués. Selon Peter Bakvis, économiste de la CSN, «les impacts majeurs se sont concentrés sur les industries d'assemblage final, dans le domaine textile, métallurgique et du meuble». Les Canadiennes sont touchées de plein fouet. Selon Pramila Aggarwal du Workers' Information and Action Centre of Toronto (WIACT), de 1989 à 1992, «le travail des femmes dans les manufactures a diminué de plus de 11%»⁴. Parallèlement, les syndicats s'affaiblissent en perdant membres et milieux de travail traditionnels.

Dans le domaine automobile, les impacts se verront à plus long terme. «Le problème n'est pas aussi important que certains pensent», souligne Jim Stanford.

«Notre industrie manufacturière est très compétitive à cause de la dévaluation du dollar à 0,73\$». Mais pas assez compétitive



4 Actes de la Conférence internationale: *La dimension sociale de l'intégration continentale*, Montréal, mai 1995.

face au Mexique: le Canada accuse un déficit commercial dans les produits de l'auto de 3 milliards de dollars pour 1995.

TOUS NOS OEUFS DANS LE MÊME PANIER

Du côté de l'Union des producteurs agricoles (UPA), on dresse un bilan assez positif après s'être farouchement opposé à une libéralisation sauvage de l'agriculture. Depuis 1989, les exportations québécoises vers les États-Unis ont augmenté. En 1989, 59% des exportations agricoles se dirigeaient vers les États-Unis pour atteindre 72% en 1994. Yvon Proulx, économiste de l'UPA, rappelle que le système de gestion de l'offre et la protection des marchés du lait, des oeufs et des poules ont été intégrés à la version finale de l'ALÉNA.

Yvon Proulx reconnaît qu'il y a concentration des exportations: «ce n'est normalement pas positif d'avoir tous ses oeufs dans le même panier». Derrière les tendances économiques, on remarque une diminution des revenus des agriculteurs-rices et la disparition de programmes tampon pour éviter les creux de vagues. «Qui dit ouverture des marchés, dit uniformisation des politiques», poursuit-il. «L'uniformisation, c'est souvent une tendance à tirer vers le bas.»

L'autre implication concerne le type d'entreprises agricoles. Selon Jacques Proulx, de Solidarité rurale, «on assiste à une tendance vers des formes d'intégration comme dans la production porcine. Cela implique que l'agriculteur n'a plus le plein contrôle. Il peut posséder sa terre mais être un salarié à contrat pour une firme multinationale.» Cette forme de gestion des fermes est très développée aux États-Unis. Elle menace le modèle québécois de la ferme familiale traditionnelle où l'agriculteur-riche a le plein contrôle sur sa propriété et sa production. Un modèle plus équitable quant à la distribution des ressources. ↴

Le 22 juillet 1994, à San Francisco, des élections syndicales sont prévues dans une filiale de télémarketing de Sprint appelée La Conexion Familiar. Mais l'entreprise, après une intense campagne anti-syndicale, ferme ses portes la semaine précédant le vote. Elle prétexte de sérieux problèmes financiers. 235 employés-es, pour la plupart d'origine hispanique, sont licenciés-es. A-t-on vraiment le droit de se syndiquer si les compagnies ferment dès qu'on s'accrédite?

Voilà précisément le sujet d'une étude en cours, menée par le Secrétariat de la Commission de coopération dans le domaine du travail¹. L'étude est issue des consultations entre les ministres du travail mexicain et états-unien concernant une plainte déposée dans le cadre de l'accord parallèle sur le travail. Le plaignant, le Syndicat indépendant des travailleurs du téléphone de la République mexicaine (STRM), affirme que la fermeture de l'usine de Sprint viole les lois du travail états-uniennes pour des motifs anti-syndicaux. La lenteur des procédures états-uniennes pour contester des activités patronales déloyales est aussi mise en cause².

Sprint, multinationale en télécommunication, est spécialisée dans la vente à rabais d'interurbains. Sa filiale de San Francisco vendait des services d'interurbain en Amérique latine, notamment aux hispanophones. Sprint embauche 16 000 personnes aux États-Unis et «les seuls qui ont réussi à franchir les dernières étapes avant l'accréditation syndicale sont les employés de la Conexion Familiar», indique le résumé de la plainte. Cette tentative de syndicalisation semble motiver d'autres employés-es de la compagnie.

«Dans la mesure où les Mexicains améliorent leurs conditions de travail, cela fait moins de pression sur nos emplois.»



PHOTO JURGEN MÜLLER SCHNECK

L'accord parallèle sur le travail **RÉACCRÉDITATIONS MONSTRES**

J. PERREAULT

Le cas de Sprint n'est qu'un exemple. Les six plaintes soumises à la Commission dénoncent des violations de la liberté d'association et du droit d'organisation. L'entente particulière du travail aurait été conclue pour fournir un moyen de contester les violations de la loi du travail au Mexique. La plainte levée dans le cas Sprint renvoie la balle. Elle questionne l'application des lois du travail aux États-Unis.

SOUS MENACE DE RÉPRIMANDES...

Mécanisme consultative, l'accord dans le domaine du travail ne fait qu'inciter les partenaires de l'ALÉNA à appliquer leurs lois chez-eux. Des sanctions peuvent être imposées si on constate des violations répétées d'une loi et que le commerce est affecté. Les sanctions concernent les «normes techniques» du travail: travail illégal des enfants, normes en santé et sécurité au travail, etc. Les relations de travail sont exclues: «L'Accord ne peut mener à des sanctions commerciales concernant le

principe de liberté syndicale», précise Gilles Trudeau, professeur en relations industrielles à l'Université de Montréal. Cela confirme «que seule la dimension commerciale et concurrentielle du droit et des normes du travail est prise en considération dans l'Accord»².

L'étude des plaintes a surtout un effet de blâme. L'impact le plus intéressant ne se passe pas au niveau officiel. C'est le développement d'alliances stratégiques entre syndicats états-uniens, canadiens et mexicains qui est à surveiller². Selon Peter Bakvis, de la CSN, cet accord change l'atmosphère politique au Mexique: «le gouvernement fait plus attention parce qu'il sait qu'il est regardé». Profitant de cet espace moins répressif, la CSN s'associe à la FAT (Front authentique du travail, une centrale syndicale indépendante) pour financer un conseiller syndical à Ciudad Juarez, ville de *maquiladoras*. «Dans la mesure où les Mexicains améliorent leurs conditions de travail, cela fait moins de pression sur nos emplois», conclut M. Bakvis.



La délégation de la CSN au congrès de la FAT mexicaine, en décembre 1993.

- 1 L'étude, disponible à la fin de 1996, porte sur les répercussions de la fermeture soudaine d'usines sur le principe de la liberté d'association.
- 2 Marie-Ange MOREAU et Gilles TRUDEAU, *La clause sociale dans l'ALÉNA*, École de relations industrielles, UdeM, tiré-à-part 121, 1996

ALÉNA et environnement

PIEUX LE VŒU

ou LES CHATS DANSENT

J. PERREAULT

L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) est un accord parallèle, sans mesures pro-actives ni coercitives. Il exclut deux secteurs grands générateurs de pollution: l'exploitation des ressources naturelles et agricoles. Aucune norme minimale n'est établie pour les autres secteurs (faune, flore, pollution, production de déchets, etc.). L'entente renvoie à l'application des lois en vigueur dans les pays partenaires. Encore faut-il que ces États investissent pour les faire respecter.

Les pays signataires de l'ALÉNA ne peuvent abaisser le niveau de protection existant pour attirer des investissements. Dans les faits, on contourne le problème en réduisant les fonds aux institutions para-gouvernementales chargées de la protection et des contrôles environnementaux. Au Québec, la récente déréglementation, visant 500 000 permis en matière environne-

mentale, en est un exemple. La réduction du budget du ministère québécois de l'Environnement en est un autre.

Au Mexique, un effort important avait été fait entre 1989 et 1992: le nombre d'inspecteurs environnementaux est passé de 19 à 350¹. La dévaluation de 50% de la valeur du peso renverse la tendance. L'État mexicain voit son budget fondre de 10% tandis que l'équipement pour le «nettoyage environnemental» double de prix. La raison: le Mexique importe la plupart des équipements de drainage et d'entreposage de déchets dangereux. L'enjeu environnemental est mis sur «pause».

LOIS AU PESANT D'OR

En 1995, le Congrès états-unien vote des coupures de programme limitant l'application de lois environnementales². Deux plaintes sont alors déposées à la Commission de coopération environnementale par des groupes environnementalistes des États-Unis. Dans les deux cas, la Commission rejette les plaintes: le fait qu'un gouvernement ré-



PHOTO: YVES PROVENCHER



duit les ressources disponibles pour l'application de normes environnementales n'est pas du ressort de l'accord parallèle sur l'environnement. «La CCE



J. P.

UN MOT SUR LA CCE

La Commission de coopération environnementale ou CCE est l'instance continentale qui doit veiller à l'application de l'Accord parallèle sur l'environnement. Peu connue au Québec, elle a pourtant ses bureaux à Montréal. Avec ses 10 millions de dollars annuels, ses 10 employés-es, elle a pour missions: 1) de favoriser la coopération transfrontalière en environnement et 2) d'établir un mécanisme de plaintes lors de la non-observance de lois environnementales dans un des trois pays. Une banque de données¹ est accessible sur Internet. On y présente les lois des pays de l'ALÉNA

reliées à 25 thèmes (protection de l'eau, biotechnologies, etc.).



PHOTO: YVES PROVENCHER

La CCE a aussi publié un guide pour faciliter le dépôt de plaintes («communications») par un organisme ou un individu. Sa lecture est instructive. Dans une section sur les critères qu'une plainte doit respecter, la phrase anglaise suivante laisse perplexe: «la communication doit sembler viser à promouvoir l'application de la législation, plutôt qu'à harceler une branche de production». Terroristes écologistes s'abstenir! 

1 Élaborée avec le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE).



Le port pétrolier de Veracruz.



Le fait qu'un gouvernement réduise les ressources disponibles pour l'application de normes environnementales n'est pas du ressort de l'accord.



PHOTO: FREDERICK BECKMAN

a rétréci de façon drastique son champ déjà limité d'intervention en statuant que la non-application [d'une loi environnementale] ne pouvait être attribuable qu'à une omission administrative³.

La Commission de coopération environnementale est jugée sévèrement dans les milieux environnementalistes. Pour François Tanguay de *Greenpeace*-Québec, le fait qu'on ait inscrit l'environnement dans un accord parallèle est significatif. «Si on l'avait inclus dans l'accord principal, si on l'avait plus formalisé, le champ de bataille aurait été plus politique. En plus, la structure est tellement consultative qu'on ne peut rien en attendre.» Selon lui, on étudie, on répertorie, on scrute la création de pollution plutôt que de responsabiliser les entreprises.

Julie Pelletier, du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), juge aussi que la CCE est un organisme «avec bien peu de dents». Mais la Commission est jeune, deux ans à peine. «C'est la première institution internationale vouée à l'environnement.» Pour Mme Pelletier, le processus de plainte demeure intéressant mais sous-utilisé. Cinq plaintes ont été déposées à ce jour. Le processus ne mène à aucune amende importante, ce qui réduit l'intérêt d'y déposer une plainte. On pourrait

augmenter le pouvoir de coercition sur les gouvernements et rendre publiques les plaintes. Jusqu'à maintenant, un des trois pays partenaires peut demander le huis clos sur une enquête et l'obtenir.

PLUS ON COMMERCE, PLUS ON POLLUE?

L'accroissement du transport des marchandises, par avion, bateau ou camion implique directement une hausse de la pollution. Juste à Laredo (Texas), 1 500 camions s'embouteillent chaque jour, laissant rouler leurs moteurs avant de traverser la frontière.

Et ce qui est transigé n'est pas toujours inoffensif. Selon l'Attorney général du Texas, 1 250 camions traversent quotidiennement la frontière texanne en transportant des produits chimiques, explosifs, corrosifs, en plus des déchets toxiques⁴. Des transporteurs souvent surchargés et sous-contrôlés quant aux standards de sécurité.

La concentration de la production a pour effet de concentrer aussi les déchets et la pollution. La zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique, là où sont installées les *maquiladoras*, est un exemple alarmant. Deux ans après

l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, en octobre 1995, la main-d'œuvre des *maquiladoras* a augmenté de 20%. Pourtant, les tenants du libre-échange croyaient que la production cesserait de se concentrer sur la frontière. Or, dans le seul État de Basse-Californie, spécialement à Ensenada, Tecate, Tijuana et Mexicali, une nouvelle usine s'installe ou s'agrandit chaque semaine. «La croissance la plus rapide de tout le pays», selon Carlos Fernandez Ruiz, secrétaire du développement économique de Basse-Californie³.

La croissance de la pollution suit le même rythme. Selon le quotidien *Diario de Juarez*, seulement 70 des 152 usines de Ciudad Juarez disposent adéquatement de leurs déchets dangereux. Le reste aboutit dans les eaux, via un drainage déficient... lorsque drainage il y a. Résultat? Le taux d'hépatite-A, de troubles respiratoires et de cancer du foie est plus élevé dans les villes frontalières. Et, depuis 1992, on déclare de nouveaux cas d'anencéphalie (naissance de bébés sans cerveau) dans les villes de Eagle Pass et Piedras Negras. Depuis la fin des années 80, on constate de chaque côté de la frontière un taux inhabituellement élevé d'enfants naissant avec des déficiences du système nerveux⁴. 17

Manhattan, vu de Brooklyn.



PHOTO: XAVIER LLUIS

- 1 Nathalie PRATTE, *Les enjeux environnementaux de l'ALÉNA: la position du Mexique*, Mémoire en science de l'environnement, UQAM, 1995.
- 2 Il s'agit du *Endangered Species Act* (espèces menacées) et du *Logging rules* (réglementation sur l'exploitation forestière des terres publiques).
- 3 Public Citizen, *NAFTA's Broken Promises: The Border Betrayed*, 1996.
- 4 Coalition for Justice in the Maquiladoras, *The Human Face of Work*, 1991.

ALÉNA et politique

UN GRUYÈRE DÉMOCRATIQUE

ou LE GRAND HUIS CLOS

C'est dans le secret, faut-il le rappeler, que les négociations sur les accords de libre-échange se sont déroulées. «Il n'y avait presque jamais d'information pertinente produite par les négociateurs», raconte Alberto Arroyo du Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC). «Ils se limitaient à des généralités comme "nous avançons", "nous sommes dans le bon chemin" et ils répétaient les slogans propagandistes des bénéfices abstraits du libre-échange, sans informer du contenu des négociations»¹. Tellement grand était le vide informationnel que ce sont en partie les groupes d'opposition qui ont occupé cet espace.

Valait mieux être du côté des *lobbys* financiers et d'affaires pour réussir à se faire entendre lors des négociations. Peter Bakvis, économiste de la CSN, se rappelle que les négociateurs de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (1989) ne voulaient absolument pas rencontrer les syndicats ou les groupes de pression. «Ils affirmaient même ne pas être en train de négocier un accord de libre-échange, mais simplement une entente commerciale restreinte».

Cette mise à l'écart concerne non seulement les citoyens-nes ou les groupes non-gouvernementaux mais aussi les parlementaires, nos «représentants-es» élus-es. Dans toute l'Amérique, l'initiative pour conclure des ententes commerciales vient des exécutifs de gouvernements (conseils restreints de ministres). Aucune instance supranationale n'est envisagée comme c'est le cas en Europe avec le Parlement européen où siègent des représentants-es de chaque pays.

C'est au compte-gouttes que les informations transpirent des huis clos de négociateurs. «Les députés n'étaient pas plus informés que nous», précise Guy

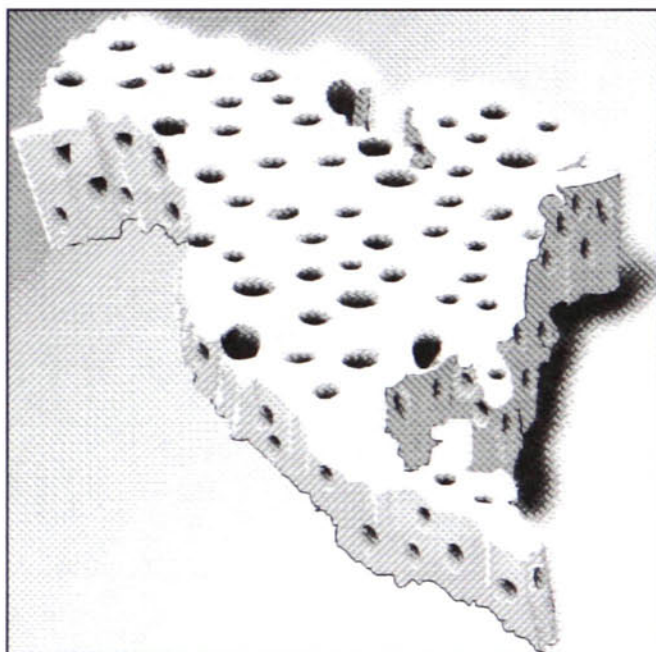


ILLUSTRATION JAMES WAGNER

J. PERREAULT

Lafleur, du Réseau québécois sur les négociations trilarérales (RQNT). «Le comité spécial de députés fédéraux chargé, fin 92, d'une consultation nationale éclair, a souligné la qualité de l'information reçue par les groupes canadiens. Une information qui ne leur était pas encore parvenue»!

CONSULTATION DE DERNIÈRE HEURE

L'attitude change après l'élection de Clinton à la présidence des États-Unis, en 1992. D'importants secteurs syndicaux et écologistes ont joué un rôle déterminant dans l'élection des Démocrates à Washington. «Redevable» à cet électorat, Clinton insiste pour inclure dans l'ALÉNA des protections dans les domaines du travail et de l'environnement. Le texte de l'ALÉNA ne sera pas réouvert, mais trois accords parallèles compléteront l'entente. ➔



PHOTO ALAIN CHAGNON, COURTOISE CSN

Carlos Heredia, représentant syndical mexicain, et Berta Luján, du RMALC.

1 Alberto ARROYO P. et Mario B. MONROY, *Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio. 5 años de lucha (1991-1996)*, 1996.

«À partir de ce moment, le gouvernement canadien nous a conviés à siéger sur un comité consultatif, en vue de la négociation de l'accord parallèle dans le domaine du travail», souligne Peter Bakvis. Strictement consultatif, car le gouvernement canadien, avec les Conservateurs au pouvoir, comme son vis-à-vis mexicain, ne souhaitait pas inclure de clauses «sociales» ou non-commerciales à l'ALÉNA.

Comme si la marge de manoeuvre des citoyens-nes n'était pas assez étroite, les négociateurs canadiens ont voulu en réduire la portée. Ce fut le cas lors des discussions concernant l'Accord de coopération dans le domaine de l'environnement². L'équipe canadienne s'oppose alors à ce que des acteurs privés, non-gouvernementaux, puissent se plaindre d'un gouvernement n'appliquant pas adéquatement sa législation environnementale. Quant au Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) pas question de pouvoir enquêter ou porter plainte contre un signataire de l'ALÉNA. 

2 Ian ROBINSON, *North American Trade As If Democracy Mattered*, Canadian Centre for Policy Alternatives, Ottawa, 1993.

MEXIQUE: MORT OU VIF¹

J.P. – La signature de l'ALÉNA s'est faite entre le géant états-unien, reconnu pour son attitude impérialiste dans la région, et deux pays très dépendants économiquement des États-Unis. Sous prétexte de non-ingérence, n'a-t-on pas en partie légitimisé le parti-État au Mexique? Un pays dont la feuille de route concernant le respect des droits humains n'est pas très reluisante.

Pour la seule année 1994, celle de la passation des pouvoirs de Salinas à Zedillo et du soulèvement au Chiapas, on dénombre plus de 4 000 cas de violations des droits humains. Selon le Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez, les plus visés sont les paysans-nes, les membres d'organisations ou de partis politiques, les citoyens-nes en général et les autochtones. Sous la présidence de Salinas, entre 1988 et 1994, plus de 300 militants-es du Parti Révolutionnaire Démocratique (PRD), principal parti d'opposition, sont morts-es ou disparus-es. Amnistie internationale lance régulièrement des actions urgentes pour protéger des Mexicains-es victimes de répression. 

1 Titre emprunté au film *Mexique, mort ou vif*, de Mary Ellen Davis et produit par l'ONF. Le film retrace le parcours du réfugié et ex-député d'opposition mexicaine, Mario Rojas Alba, confronté au climat répressif du Mexique.



PHOTO JULIE PERREAU

J. P.

«Si le capital s'internationalise, les groupes sociaux doivent aussi le faire», lance Peter Bakvis, économiste de la CSN. Au Canada et au Mexique, des coalitions de syndicats, groupes sociaux et environnementalistes se sont formées pour s'opposer ou bonifier l'ALÉNA. Au Québec, elles se sont élargies aux groupes de solidarité internationale. Aux États-Unis, où la tradition du front commun est moins développée, plusieurs groupes sectoriels se sont organisés. Souvent, protectionnisme et solidarité avec le Tiers Monde y sont entrés en collision.

Les alliances n'ont pas toujours été faciles. Le Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC) rappelle les écueils autour des thèmes d'immigration et du protectionnisme. «Il y avait des syndicalistes et dirigeants syndicaux qui s'opposaient à l'ALÉNA dans une position conservatrice et "immédiatiste" de protection de leurs emplois.¹» L'évolution des mentalités fut lente avant de reconnaître que l'amélioration des conditions de travail au Mexique était sûrement le meilleur gage contre les pertes d'emplois au Nord. «De cette façon, notre misère pourra cesser d'être une concurrence déloyale pour nos compagnons travailleurs au nord

du Río Bravo», pensent Alberto Arroyo et Mario B. Monroy du RMALC.

«Devant l'ALÉNA, ce pacte qui vise à institutionnaliser la jungle, les coalitions ont voulu développer un pacte social des Amériques. Et c'est ce qu'on continue de faire en s'associant au réseau chilien et à ceux du MERCOSUR», précise Guy Lafleur.

Selon Guy Lafleur de l'AQOCI, «le Réseau mexicain a voulu profiter des négociations de l'ALÉNA pour favoriser la démocratisation du Mexique.» Une approche qui a plu aux Québécois-es mais moins aux Canadiens-nes anglais-es qui s'opposaient unilatéralement à l'ALÉNA.

CHIAPAS, LE SYMBOLE

Parmi les effets «imprévus» par les négociateurs de l'ALÉNA, il faut inscrire le soulèvement indien du Chiapas. Depuis les premiers jours de 1994, ce mouvement a interpellé la société civile mexicaine. Les diverses phases de négociations n'ont pas donné les fruits escomptés mais ouvrent des espaces «démocratiques» sans précédents au Mexique. La deuxième phase de dialogue entre l'armée zapatiste et le gouvernement mexicain est un bel exemple: des représen-

1 Alberto ARROYO P. et Mario B. MONRO, *Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio. 5 años de lucha (1991-1996)*, 1996.

En conférence de presse, le 8 mars 1992: Pierre Paquette de la CSN; Carlos Heredia; Berta Luján du RMALC; Guy Lafleur du RQNT; Ron Blackwell, représentant syndical états-unien, et Clément Godbout, de la FTQ.



PHOTO: ALAIN CHAGNON, COURTOISIE CSN



PHOTO: ALAIN CHAGNON

LA FIN DU LOCALISME

J. P.

Avec la mondialisation de l'économie et plus précisément avec l'ALÉNA, on assiste à plusieurs phénomènes de restructuration. Les structures productives des pays sont en mutation: économies d'échelle, fusions d'entreprises et spécialisation semblent être la clé du succès. On se préoccupe peu des impacts sur l'épanouissement des collectivités. Un enjeu éminemment politique.

Herman Daly, un économiste de la Banque Mondiale, indique des limites à ce modèle dans un article paru dans *Pour la science* de janvier 1994. Pour lui, «un corollaire de la spécialisation, important quoique rarement signalé, est une réduction de la gamme des emplois. L'Uruguay, par exemple, a naturellement avantage à élever du bétail et des moutons; s'il se conformait aux lois de la spécialisation et du commerce, ses citoyens ne pourraient être qu'éleveurs ou bergers. Cependant, les Uruguayens ressentent le besoin d'avoir leurs propres services législatifs, financiers, médicaux, d'assurance et d'éducation, en plus de leurs industries et de leur agriculture. Cette diversité réduit l'efficacité nationale, mais elle est nécessaire à la communauté et à la nation uruguayenne».



PHOTO: ALAIN CHAGNON

DES AMÉRIQUES



PHOTO: COURTOISIE CSN

tants-es de divers groupes sociaux et académiques ont participé aux échanges. On est loin des dialogues traditionnels, connus dans le reste de l'Amérique latine, entre quelques négociateurs du gouvernement et quelques *guerrilleros*. Une récente initiative crée un réseau de groupes locaux, excluant des membres de partis politiques. Le Front zapatiste de libération nationale (FZLN) ne vise pas la prise du pouvoir.

Du côté des parlementaires, on ne veut pas simplement être des spectateurs-rices des accords de libre-échange. Surtout qu'ils-elles ont à rendre des comptes à leurs commettants-es. À l'automne prochain, une Conférence parlementaire des Amériques se tiendra à Québec² et réunira des représentants-es de 277 assemblées législatives des 35 pays de l'Amérique. Les objectifs sont ambitieux, comme le précise Dominique Dumont, conseiller aux relations interparlementaires. «Il s'agit d'informer les parlementaires des enjeux de l'intégration des Amériques. Ce sera l'occasion de préciser leur rôle et leurs moyens d'actions dans les diverses assemblées existantes.»

Les Chiliens-nes reprendront peut-être l'idée de leur président, Eduardo Frei, lancée lors de la signature de l'Accord bilatéral Canada-Chili en novembre dernier. En entrevue avec Michel Vastel du *Soleil*, il s'est dit inspiré par l'exemple européen. Il avance la possibilité d'établir une autorité unique pour les partenaires de l'ALÉNA. Les débats risquent d'être animés.

2 Un des objectifs implicites de cette rencontre est de positionner le Québec par rapport au reste des Amériques. L'initiative vient de Roger Bertrand, ex-président de l'Assemblée nationale, et reprise par Jean-Pierre Charbonneau, actuel président.

DEPUIS QUE PINOCHET A QUITTÉ OFFICIELLEMENT LE POUVOIR IL Y A 8 ANS, LE MOUVEMENT SOCIAL CHILIEN EST MORIBOND. À CAUSE DU SYSTÈME POLITIQUE, LES ÉLÉMENTS NAGUÈRE LES PLUS COMBATIFS SONT MAINTENANT LIÉS AU GOUVERNEMENT. COMMENT POURRAIENT-ILS ARRÊTER UN MOUVEMENT DE LIBRE-ÉCHANGE EN CONTINUITÉ AVEC LES RÉFORMES DU DICTATEUR?!

Le Chili et l'ALÉNA D'AUTRES CHATS À FOUETTER

RICARDO PEÑAFIEL



Le 11 septembre 73, le coup d'État militaire de Pinochet.

Le traité de libre-échange nord-américain n'a soulevé que peu de débats dans la société chilienne. Pour le gouvernement, c'est un élément secondaire de propagande. Et les différents secteurs de la société qui devraient se sentir concernés ne se sont pas mobilisés.

Pourquoi? Les changements structurels nécessités pour l'adhésion du Mexique au traité ont en majeure partie, dans le cas du Chili, déjà été effectués sous la dictature Pinochet. Une équipe de jeunes économistes diplômés du *Chicago School of Economics*, les «Chicago boys» a procédé aux changements. Le droit de douane est passé d'une moyenne de 105% en 1973 à 10% en 1979. Les ser-

vices urbains (eau potable, système d'égouts, téléphone, électricité, etc.) ont tous été privatisés. Sans parler de la réforme du système de santé, de l'éducation et du désengagement de l'État de la construction de logements sociaux.

Les deux gouvernements élus¹ qui ont suivi la dictature ont maintenu ces réformes. Les luttes sociales sont donc dirigées davantage contre la politique néo-libérale en général que contre l'ALÉNA, devenu une simple formalité.

1 Celui de Patricio Aylwin, 1989 à 1993, puis d'Eduardo Frei, depuis 1993.



1973.



Frei et Pinochet.



Patricio Aylwin, ex-président.

«DÉMOCRATIE DE CONSENSUS»

La société chilienne reste, dans une large mesure, épuisée de tant d'années de luttes et de répression. Elle ne sait plus très bien qui sont ses ennemis.

Profitant de la légitimité que leur donnait leur rôle de négociateur d'une solution pacifiste à la dictature, la coalition des partis de la *Concertation pour la démocratie* (au pouvoir à partir de 1990) a réussi à détourner l'histoire, en construisant une «démocratie de consensus». Les réformes néo-libérales imposées à feu et à sang sont ainsi devenues «légitimes» ou du moins inévitables, une fois reprises par ceux-celles qui les condam-



PHOTO: PHILIPPE ROUYER

Dispersion d'une manif d'opposition.



PHOTO: PHILIPPE ROUYER

Lors d'une manifestation contre les relents de la dictature, le caveau de la famille Pinochet est étroitement surveillé.



PHOTO: COURTOISE CSN

Délégation de syndicalistes au Chili, en novembre 1992.

naient et les combattaient auparavant. Ce n'est plus la politique économique excluante et anti-populaire qui rendait la dictature aussi méprisante, mais plutôt uniquement sa violence.

Lorsque les premiers discours du gouvernement de Patricio Aylwin parlaient de «croissance avec équité», tout le monde n'entendait qu'«équité». S'imposait alors l'idée de croissance qui, selon le nouveau paradigme, ne peut se faire qu'à l'intérieur des lois du marché.

Frei n'est pas moins philanthrope: il fait la «lutte contre la pauvreté», mais cherche à désocialiser la pauvreté. Une pauvreté désormais séparée de ce qui

l'origine, traitée comme un phénomène en soi, qui existe indépendamment des relations sociales. Ce thème de la lutte contre la pauvreté accompagne d'ailleurs toutes les réformes néo-libérales en tant que mécanisme de gestion sociale. Au Chili, ce discours a une légitimité plus grande due à l'implantation des forces politiques du gouvernement dans diverses sphères de la société.

LOGIQUE DU POUVOIR?

La Centrale unitaire des travailleurs (CUT), seule fédération de syndicats ayant un droit de parole institutionnalisé, est constituée par les mêmes partis qui forment le gouvernement. Dans le cadre de la «démocratie de consensus», la CUT sert davantage à limiter les demandes de sa base en introduisant des critères de gouvernabilité ou d'équilibres économiques.

Ce problème syndical n'est pas différent du problème populaire en général. La plupart des organisations populaires au Chili ont été reliées à un parti politique de gauche. Ils en tiraient la force d'un projet global cohérent, de l'expérience historique accumulée par ces partis, l'appui institutionnel de députés, etc. Cette force populaire concertée a donné lieu à l'Unité populaire, entre 1970 et 1973. Cette collaboration occasionne aujourd'hui l'inertie du mouvement populaire, qui renonce à contester au gouvernement leurs anciens alliés. Le mouvement très éclaté mais aussi très

combatif des *pobladores* (habitants-es des quartiers marginaux de la périphérie des villes du Chili)² s'est défilé à cause de son hétérogénéité, faute d'un ennemi clair pour l'unifier.

NOUVELLES MOUVANCES SOCIALES

En mars 96, le gouvernement renvoie 97 mineurs d'une mine de charbon dans le sud du Chili. Le Syndicat des travailleurs du charbon (affilié à la CUT) entre en grève. Il tient des manifestations à Santiago avec l'appui des étudiants-es, des organisations populaires et d'autres syndicats. Des journées de protestations interrompent toutes les activités des villes minières pour appuyer.

C'est nouveau: le gouvernement est maintenant identifié comme le responsable de ces politiques. Sa légitimité s'effrite. Dans ce conflit, même la CUT a adopté une attitude de confrontation avec le gouvernement. Les mineurs, qui

2 Ce mouvement de *protestas* a débuté le 11 mai 1983 par des manifestations nationales d'opposition à la dictature. Elles consistaient à faire du bruit avec des casseroles pour manifester la faim (*caceroleo*), à éteindre toutes les lumières (*apagones*), à faire des barricades avec des pneus en feu pour empêcher toute activité dans les villes, etc. Les *jornadas de protesta* pouvaient durer plusieurs jours. Elles n'ont été conservées que par les quartiers populaires (*pobladores*).



Le boom économique chilien est bien perceptible en banlieue de Santiago.

PHOTO: JACQUES HALBER (GAMMA LIAISON)

s'étaient rendus à Santiago manifester, s'emballaient de l'appui populaire et voulaient poursuivre les pressions. Pendant ce temps, le Parti communiste et la CUT, qui négociaient dans les hautes sphères du pouvoir, défendaient des intérêts politiques indépendants du conflit.

Les mineurs ont dû chercher l'appui directement auprès d'autres travailleurs non affiliés à la CUT. Pendant un mois, des travailleurs d'une organisation syndicale autonome ont dû soutenir, avec leurs maigres salaires et leur activité militante, une centaine de mineurs et leurs familles. Cette rupture des liens avec la CUT, qui s'est aussi produite dans d'autres syndicats, contribue à ébranler les assises du gouvernement de la concertation.

La perte de crédibilité de la CUT s'accompagne de la création d'une fédération de syndicats. Plus combative, elle rapproche la lutte syndicale des luttes étudiante, paysanne, et des quartiers populaires, autour d'un projet de prise du pouvoir. Ces expériences rejoignent une masse importante depuis peu, et semblent avoir réussi à adapter leurs stratégies et leurs discours à la nouvelle situation des années 90. Ces luttes posent un questionnement général du mode de production capitaliste contemporain, plutôt que des demandes partielles pour des avantages corporatistes. 



Depuis longtemps, les États-Unis souhaitent une «intégration continentale» qui fasse de toute l'Amérique, au moins, une zone de libre-échange de capitaux et de ressources... L'ALÉNA contient des dispositions permettant à d'autres pays ou groupes de pays d'y adhérer sans reprendre les négociations à zéro.

Prochain partenaire: CHILI

LA POLYGAMIE COMMERCIALE

J. PERREAULT

«**S**auf pour le Chili, les entrepreneurs nord-américains n'insistent pas pour accélérer l'intégration continentale», affirmait Gary Hufbauer, en novembre 95¹. Pour cet économiste états-unien, les «prochains partenaires» de l'ALÉNA pourraient être les Caraïbes (sauf Cuba), l'Amérique centrale (sauf Guatemala et Nicaragua) et le MERCOSUR². Un an plus tard, la situation est inchangée. De son côté, le Chili multiplie les accords de libre-échange, faute de pouvoir entrer rapidement dans l'ALÉNA³.

1 Notimex, 9 novembre 1995.

2 «Marché commun du Cône sud» qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et, plus récemment, la Bolivie et le Chili.

3 À l'automne 1995, le Congrès états-unien a refusé la procédure accélérée (*fast track*) pour l'accession du Chili à l'ALÉNA. Le dossier revient au feuilleté depuis les élections de novembre 1996.



Le président Frei insiste pour que son pays soit invité à faire partie de l'ALÉNA.

Le 1^{er} octobre 1996, le Chili s'est «associé» au MERCOSUR, une union douanière de 200 millions d'habitants-es. Mais le Chili a pris soin de ne se fermer aucune porte. L'entente vise un nombre restreint de produits. Monnaie et normes chiliennes sont intouchées. Malgré la fragilité des membres du MERCOSUR, il représente un marché dynamique pour les produits chiliens manufacturés.

ENCORE DU VIN CHILIEN

Depuis 1990, le Chili est conscient de la montée des blocs économiques et du protectionnisme états-unien. Il ne sera peut-être plus pour longtemps considéré comme un pays du Tiers Monde. Son accès aux «privilèges» commerciaux, accordés aux nations moins favorisées, pourrait ainsi disparaître. Et sa compétitivité s'affaiblit: d'autres pays du Tiers Monde, soumis aux Programmes d'ajustements structurels (PAS)⁴,

4 Proposés-imposés, depuis le début des années 80, par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ils demandent une diminution de l'État, une réduction des programmes sociaux et l'arrêt des subventions aux produits de base.

deviennent de sérieux compétiteurs du Chili dans les créneaux d'exportation de produits primaires.

Selon Fanny Marcoux, du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (UQAM), «le gouvernement chilien a tenté d'accroître la sécurité du pays en définissant deux stratégies de diversification. La première, en développant une seconde phase exportatrice, centrée sur l'exportation de produits manufacturés ayant une plus grande valeur ajoutée que ses traditionnels produits primaires (bois, poissons, minerais, fruits). La seconde, en favorisant une stratégie d'insertion multiple». Depuis 91, le Chili multiplie donc les ententes commerciales: six accords bilatéraux avec des pays latino-américains (Argentine, Bolivie, Colombie, Équateur, Mexique et Vénézuëla) et des liens avec le Japon et l'Europe.

PREMIER MONDE, NOUS VOILÀ!

L'ALÉNA demeure un objectif prioritaire et le Canada, la porte d'entrée. Selon Fanny Marcoux, «l'ALÉNA représente pour le Chili un véritable tremplin vers l'économie mondiale, une porte pour hausser son prestige face aux investisseurs». Les négociations Canada-Chili ont buté sur la loi des investissements, obligeant la rétention du capital investi pour une période d'un an. La dégringolade du *peso* mexicain renforce cette position. L'entente finale est un compromis: 30% du capital investi devra être déposé à la banque centrale chilienne.

Deuxième plus gros investisseur étranger au Chili, le Canada est pressé. Il veut sécuriser ses investissements, concentrés à 80% dans le secteur minier. Des projets de *joint venture* sont dans

l'air, en plus de la vente de technologie de pointe pour la transformation des minerais. Si les États-Unis se font tirer l'oreille, c'est bien sûr par protectionnisme. C'est aussi que le commerce entre filiales de firmes multinationales est moins développé que dans les cas du Mexique et du Canada. 

La bourse de Santiago.



PHOTO: PHILIPPE ROUYER



Fédération des professionnelles et
professionnels de l'éducation du
Québec (CEQ)

**Au service des jeunes et des adultes
dans les commissions scolaires.**

9405, rue Sherbrooke Est - Montréal H1L 6P3
Tél.: (514) 356-0505 Téléc.: (514) 356-1324

D
O
S
S
I
E
R

POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

(514) 257-8711
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1A3

Les élections au Nicaragua SOUS OBSERVATIONS

AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 1996 AU NICARAGUA, LES OBSERVATEURS-RICES ÉTRANGERS-ÈRES ONT RATIFIÉ AVEC SOULAGEMENT UNE VICTOIRE CONTESTÉE. VOICI COMMENT MANAGUA A VÉCU SA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

Octobre 96. À une semaine des élections, le Nicaragua est temporairement sandiniste. Les 23 autres partis sont éclipsés du paysage politique. Dans tout le pays, les jeunes sandinistes agitent leurs drapeaux rouges et noirs marqués du sceau du parti. Cette génération née avec la révolution de 1979 pousse les cris de joie d'une victoire qui ne peut pas lui échapper. La remarquable organisation du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) fait craindre à ses opposants que l'heure du socialisme triomphant a de nouveau sonné. La route Léon-Managua est encombrée par de longs convois de vieux camions ifa est-allemands transportant les Sandinistes. Un camion Toyota du parti libéral trouble parfois le cortège. On échange quelques insultes. Puis chacun-e se rend à son assemblée.

Les élections sont dans une semaine. Dans un pays où l'Église catholique joue toujours un rôle important dans la vie politique, son primat, le cardinal Miguel Obando y Bravo, ne peut toutefois pas rester indifférent à un possible retour des Sandinistes. Il multiplie donc les messes appelant les citoyens-nés à voter avec vigilance.

Le mercredi 16 octobre est le dernier jour de la campagne officielle. Le dernier jour pour organiser de grandes manifestations populaires. Le lendemain, la télévision et les journaux prendront le relais. Une fois de plus, l'ultime «rallye» de Daniel Ortega dans le vieux Managua est un succès. On avance le chiffre de plus de 200 000 militants-es. En comparaison, les quelques dizaines de milliers de fidèles d'Aleman, pourtant ex-maire de Managua, font figure de parent pauvre. Le scénario ressemble à s'y méprendre à celui de 1990.



PHOTO LUDOVIC HIRTZMANN

Face à toute cette agitation, le cardinal Obando s'affole et, usant d'une parabole, compare Daniel Ortega à une vipère.

Qu'importe, ce soir-là, le Nicaragua ne veut plus se souvenir qu'il est, avec Haïti, le pays le plus pauvre de l'Amérique. Les routes sont défoncées, l'électricité est sporadique, l'éclairage est inexistant. Les handicapés-es de guerre sont légion. La reconstruction nécessite un effort colossal. 70% des habitants-es du pays sont au chômage. Tous les partis ont donc axé leur plate-forme électorale sur la création d'emplois. Les libéraux ont promis la création de 100 000 emplois dès la première année de leur mandat, les Sandinistes ont annoncé que 150 000 personnes trouveraient du travail. Certains petits partis ont même proposé de créer 500 000 emplois. Personne ne s'est évidemment expliqué sur la façon d'y parvenir...

LA VEILLE DU GRAND JOUR

La veille du scrutin, samedi le 19, le cardinal tient le bras du candidat libé-

LANGUE DE VIPÈRE

Ce mercredi soir, dans les rues de Managua, les petits bals improvisés donnent une atmosphère de fête tropicale. Ne voit-on pas des jeunes filles danser en maillot de bain?

**Pendant
la campagne
de 90...**



PHOTO ALAIN CHAGNON

Les campagnes de 90 et de 96 se ressemblaient...



PHOTO: LUDOVIC HIRTZMANN



PHOTO: LUDOVIC HIRTZMANN



PHOTO: ALAIN CHAGNON

ral somoziste Arnaldo Aleman. Le risque sandiniste est décidément trop grand.

Ce samedi soir, des dizaines de milliers de citoyens-nes se bousculent devant les grilles des conseils suprêmes électoraux pour obtenir la petite carte qui va leur donner le droit de voter. En vain. Les cartes, tout comme les bulletins, ne sont pas encore imprimées. On hurle à la manipulation, à la machination politique. Tout doit être réglé pour le jour des élections selon la présidente de la république, Violetta Chamorro.

Comme en 1990, la communauté internationale a dépêché 1 200 observateurs-rices. Ils ont pour mission de noter toutes les irrégularités qui peuvent être commises. D'un côté les États-Uniens-nes, de l'autre les Européens-nes. Les groupes ne se mélangent pas et commenceront leur vrai travail d'observateur demain dimanche 20.

La journée du 20 octobre commence tôt pour les paysans-nes. La peur de ne pas pouvoir voter les amène devant les bureaux de vote dès 4h du matin alors que ces derniers n'ouvrent officiellement qu'à 7h. Certains électeurs-rices, comme Domingo Rosales Martinez, handicapé de guerre, attendent dans leur fauteuil roulant depuis 3h du matin. «Je suis venu dans l'espoir de voir un changement, d'avoir du travail», dit Domingo en brandissant fièrement une carte d'électeur que 200 000 de ses com-

PHOTO: HARRY BENSON



patriotes n'auront finalement pas eu pour des raisons «administratives».

CARTER VEILLE

Dès 6h30 du matin, l'ancien président états-unien Jimmy Carter, venu en tant qu'observateur étranger, recompte les bulletins des trois bureaux du *Comedor Infantil La Paz*, la petite école située à côté du palais national de Managua, afin de s'assurer que tout le monde pourra voter. «Les choses vont être compliquées avec six élections simultanées. La procédure va être certainement très lente», prévoit l'ancien président démocrate, qui semble néanmoins confiant.

En fait, les États-Uniens-nes ne sont pas du tout indifférents à ce qui se passe au Nicaragua. «La victoire libérale est une nécessité pour les États-Unis. L'idée d'un retour au pouvoir d'anciens communistes est inacceptable pour certains membres du congrès», souligne Lisa Haugaard du Latin Workgroup, une organisation non-gouvernementale basée à Washington. Oscar Arias, l'ancien président du Costa Rica et prix Nobel de la paix 1987, lui, n'est pas là pour faire de la figuration. Très attentif aux événements, il déclare que «ces élections sont un challenge pour la démocratie».

Il est 16h et les habitants-es du *barrio urbina*, l'un des quartiers pauvres de Managua, sont surpris qu'un étranger vienne se perdre chez eux. La seule route du quartier est un chemin de terre parsemé de nids de poules, jonché d'ordures.

LES SIX URNES

Tous les bureaux de vote de Managua ressemblent un peu à celui du *barrio urbina*. Les habitants-es patientent devant une petite pièce au toit de tôle



PHOTO: LUDOVIC HIRTZMANN

ondulée «depuis 5h du matin», dit un vieux monsieur. Le président et ses deux assesseurs trônent majestueusement derrière deux petites tables d'école. Sur l'une, le registre des votants-es, sur l'autre, une pile de bulletins de vote avec les photos et emblèmes des 24 candidats. Face au président, six urnes en carton représentent les différents types d'élections. À chaque citoyen-ne, le président explique la procédure pour choisir un candidat.

Aujourd'hui, les Nicaraguayens-nes votent non seulement pour élire leur président, mais aussi leurs députés nationaux et départementaux, maires, conseillers municipaux et députés auprès du parlement d'Amérique centrale. Un véritable casse-tête pour une population qui est retombée dans l'analphabétisme.

Au *barrio* Augusto Sandino, à 17h, une heure avant la fermeture officielle des bureaux de vote, ce quartier défavorisé n'a toujours pas reçu la visite des observateurs-rices internationaux. Juanita, qui porte son *t-shirt* de la police électorale, se lamente: «Tout le monde a voté dans le bureau et les observateurs ne sont toujours pas venus.» Les Land-Rover des observateurs-rices européens et les Toyota des États-Uniens-nes sont pourtant des «tout-terrain».

La rapidité du vote dans le bureau de Juanita reste une exception. Le plus souvent, comme aux abords du marché Huembes, les électeurs-rices ont voté bien après 18h dans l'obscurité la plus totale. Les Nicaraguayens-nes ont pourtant accueilli formidablement ces observateurs-rices étrangers qui leur redonnaient confiance par leur simple présence. Avec les observateurs-rices, la fraude semblait impossible...

LE CALME DES DERNIÈRES HEURES

À 20h, un calme étonnant règne sur Managua. Les petites serveuses de la *Casa Las Anclas* abandonnent leur certitude. Elle ont finalement compris que la partie allait être difficile pour le FSLN.

À 22h, la presse file vers le Centre Olof Palme, le Palais des congrès,

transformé pour l'occasion en quartier général électoral. C'est de là que parviendront les premiers résultats. Mais à 22h30, on apprend que tous les bureaux de vote n'ont pas encore fermé leurs portes. Ce qui n'étonne pas certains vieux «routiers» de la solidarité internationale. John est un de ces «internationalistes» solidaires, un soutien de la première heure au sandinisme. Il a tout vu au Nicaragua en 15 années d'errance. Avec sa fausse carte d'identité, il berne les policiers des trois barrages censés repousser les intrus. John est dans le centre électoral avant le correspondant du *New York Times*.

À minuit, une hôtesse derrière un micro assure que les premiers résultats tomberont dans une demi-heure. Mais la demi-heure s'éternise. Vers 1h du matin, Eden Pastora, figure des premières heures du sandinisme, passé à la contra en 1983 avec la bénédiction de la CIA, confie que «Le Nicaragua a le choix entre deux peurs: la peur d'un passé et la peur d'un autre passé.» Eden Pastora, surnommé le *commandante zéro* pour son rejet des idéologies, est un idéaliste qui ne veut ni somozisme, ni marxisme-sandinisme. Pour les élections, ce rêveur social-démocrate a créé son propre mouvement, le Parti d'action démocratique, qui recueillera moins de 1% des suffrages. Le Nicaragua reste un pays étranger aux compromis, aux lignes média-

nes. D'un côté les Sandinistes, de l'autre les Somozistes.

SOMBRER DANS LA NUIT

À 1h30, l'heure est aux spéculations les plus folles. Ortega abandonne les élections; Aleman a 20 points d'avance; les Sandinistes vont prendre les armes! Peu à peu, la fièvre retombe aussi vite qu'elle est montée et le café nicaraguayen ne fait plus beaucoup d'effet. Les journalistes commencent à camper par terre. Les discussions de salon s'étiolent. À 3h30, le couperet tombe. Sur la base de 2% des votes, les libéraux remportent 48% des suffrages contre 37% à leurs rivaux sandinistes.

Demain, les politiciens-nes réagiront. Ce soir, tout le monde est fatigué et referme une parenthèse ouverte il y a 17 ans. C'est le temps de rentrer se coucher. Certains comme ce chauffeur de taxi de Managua ne se nourrissent plus d'illusions: «Ce n'est pas le président de demain qui me donnera à manger et réduira le prix de l'essence.»



PHOTO: LUDOVIC HERTZMANN



PHOTO: LUDOVIC HERTZMANN



PHOTO: ARTURO ROBLES, JB PICTURES

L'Action NATIONALE

1259, rue Berri,
bureau 320,
Montréal H2L 4C7

Tél.: 845-8533

Revue mensuelle, 35,00\$ par an
Fondée en 1917

- Sociale, économique, culturelle, indépendantiste
- Des faits, des idées et des solutions
- 1 600 pages par année • Plus de 200 collaborateurs
- Indépendante des partis politiques



Alliance des professeures
et professeurs de Montréal (CEQ)

*C'est l'instruction
qui change le monde!*



FTQ

*Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec*

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**

545, boulevard Crémazie Est
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Téléphone: (514) 383-8000
Télécopieur: (514) 383-8001

HULL
(819) 777-5441

JONQUIÈRE
(418) 699-0199

MONTRÉAL
(514) 383-8000

QUÉBEC
(418) 623-8713

RIMOUSKI
(418) 722-8232

ROUYN
(819) 762-1354

SAINT-JÉRÔME
(514) 431-6659

SEPT-ÎLES
(418) 962-3551

SHERBROOKE
(819) 562-3922

TROIS-RIVIÈRES
(819) 378-4049

Syndicats de boutique LA BONNE ENTENTE

ISABELLE RIVEST

«**L**es travailleurs qui se traînent les pieds, je leur pousse dans le dos», affirme Yvon Laroche, président de l'Association des employés de Boîtes Major. Ce n'est pourtant pas sa responsabilité, mais celle du gérant de production. Il le fait quand même: «Plus c'est payant pour le patron, plus c'est payant pour nous. C'est pas une cour d'école, ici.»

Boîtes Major fabrique des boîtes de carton. Pas les grosses qu'on utilise pour le déménagement du 1er juillet, mais des boîtes de luxe, que des compagnies prestigieuses utilisent pour leurs parfums, bijoux ou jouets. Sur une chaîne de montage, une femme d'âge mûr pose de petites boîtes sur du papier de couleur. La machine emballe le tout. Du travail répétitif, qu'elle effectue avec le sourire, dans le bruit et la poussière. «Les employés travaillent très fort», reconnaît leur président.

Yvon Laroche est un homme sympathique dans la mitrentaine. Il travaille chez Boîtes Major depuis 14 ans. Être président de l'Association ne lui apporte qu'un surplus de travail et de problèmes: pour représenter les 33 employés-es réguliers de l'entreprise, on lui verse la gracieuse somme de 25\$ par an. Les temporaires, qu'on engage pour les périodes intenses de travail, ne font pas partie de l'Association. «Ça nous permet de faire le tri et de retenir les meilleurs travailleurs, quand vient le temps d'embaucher», dit-il.

UNE JURIDICTION

Son rôle est de négocier chaque année le renouvellement du contrat entre employeur et employés-es. En général, ça se passe plutôt bien. «Notre patron est compréhensif, on n'a jamais de gros problèmes.» Une année, toutefois, les pourparlers ont traîné pendant cinq ou six mois.

Yvon Laroche est toujours d'accord avec son patron, lorsque celui-ci augmente les quotas des employés-es. Si un-e travailleur-se est victime d'une diminution salariale parce que son rendement

n'est plus assez satisfaisant, il n'intervient pas. «J'ai déjà eu des plaintes là-dessus, mais ça ne relève pas de ma juridiction.» S'il entendait parler de harcèlement sexuel, il enverrait l'employée aux normes du travail. Des griefs, on n'en a jamais vu depuis que Laroche travaille à Boîtes Major. «On règle les problèmes à l'amiable. On n'a jamais connu de grèves non plus. On n'a pas d'argent pour ce genre de chose.»

À l'Association des employés de Boîtes Major, les travailleurs-es choisissent de faire partie du syndicat sur

L'Association des employés de Boîtes Major est bien enregistrée comme un syndicat au ministère du Travail. Pourtant, ces travailleurs-ses choisissent de faire partie de l'Association sur une base volontaire. Ils-elles ne respectent donc pas les dispositions de la formule Rand. Une situation qui étonne Claude Roy, directeur de la Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA). «Est-ce possible, ici, au Québec?, se demande-t-il. Tous les syndicats membres de la FISA respectent les lois», assure-t-il.



PHOTO YVES PROVENCHER

PHOTO YVES PROVENCHER



Yvon Laroche.

une base volontaire. Ils ne sont donc pas soumis à la formule Rand. Les cotisations de 4\$ par mois des employés-es servent à faire de petits cadeaux lorsqu'il y a retraite, maladie ou mortalité. Ce qui reste en fin d'année, on l'investit dans le party de Noël.

UNE UNION, QU'OSSA DONNERAIT?

En ce moment, Laroche reçoit beaucoup de pression de la part de syndicalistes des grandes centrales qui voudraient l'intéresser à l'affiliation. Des permanents-es ont sollicité une rencontre. Il a refusé, sans consulter ses membres. «Si les employés ne sont plus satisfaits de ma job, qu'ils me débarquent.»

Yvon Laroche est un anti-syndicaliste convaincu. La manu-

Syndicalisme indépendant

I. RIVEST

PHOTO: ALAIN CHAGNON



D'ex-employés-es de Peerless, à la manif du 1^{er} mai 1996.

facture où il travaillait il y a 16 ans a fermé ses portes six mois après l'arrivée d'un syndicat. «L'usine faisait des profits. On n'a jamais su pourquoi ils ont décidé de fermer.» À l'époque, perdre son travail n'était pas la fin du monde. «Les plus débrouillards se sont tous replacés. Mais aujourd'hui, dans les mêmes circonstances, c'est pas garanti que tu retrouves un emploi le lendemain.»

Aussi, il craint qu'avec l'arrivée d'un syndicat, il perde

l'esprit de collégialité existant avec le patron. «Depuis que le syndicat est entré chez un de nos compétiteurs, on entend parler de grèves et de lock-out à tout bout de champ. Les employés ne travaillent plus aussi régulièrement qu'avant. Je ne voudrais pas qu'ici, on se mette à se méfier les uns des autres.» Le président de l'entreprise Boîtes Major, Mark S. Uchwat, est d'accord avec lui. «Il m'a dit: "un syndicat, tu sais qu'on veut rien savoir de ça".»

Le syndicalisme de boutique est-il un phénomène important au Québec? Pour trouver des chiffres sur la question, il faut se référer à un secteur plus large, celui du syndicalisme indépendant. Celui-ci représente plus de 244 000 salariés-es au Québec. C'est-à-dire que 25% des syndiqués-es ne sont pas affiliés à une des grandes centrales: CSN, FTQ, CEQ ou CSD. Les syndicats indépendants ne sont évidemment pas tous jaunes: qu'on pense par exemple à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), le Syndicat de professionnelles et de professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ou le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), qui fonctionnent de façon démocratique. Ensemble, ils représentent plus de 96 000 employés-es. Presque tous les autres sont de petites associations d'employés-es du secteur privé qui, comme chez Boîtes Major, travaillent plus ou moins en collusion avec le patron. Souvent, les syndicats de boutique sont présidés par des gens bien intentionnés, mais mal informés.

Le cas de Vêtements Peerless, où les conditions de travail sont infra-asiatiques: quotas de production élevés, favoritisme en fonction de la nationalité (ou de l'humeur du contremaître), employés-es qui s'évanouissent à cause de la chaleur l'été, suspension pour un retard, etc., c'est plutôt exceptionnel. À cette manufacture rendue célèbre par ses conflits de travail, l'injustice totale était maintenue par la collaboration entre la Fraternité des employés et les patrons.

POURSUIVRE SON SYNDICAT?

«En vertu du Tribunal du travail, les travailleurs peuvent poursuivre leur syndicat s'il ne les défend pas contre un avis disciplinaire, une suspension ou un congédiement», explique Denis Falardeau, coordonnateur au service de l'organisation de la CSN. «Le syndicat est obligé de déposer un grief, poursuit-il. Si ce n'est pas suffisant, il doit être disposé à se rendre jusqu'en arbitrage. Sinon, il doit démontrer qu'après enquête, il a de bonnes raisons de croire que l'employé était dans son tort.»

Mais souvent, les employés-es des manufactures, surtout celles qui ne parlent ni français, ni anglais, ne connaissent pas leurs droits. «De toute façon, poursuit Falardeau, auraient-ils les moyens de se payer un avocat pour poursuivre leur association?»

Certains leaders des syndicats de boutique sont franchement malhonnêtes. «Il y en a qui se font graisser la patte», croit Falardeau. Lui-même s'est déjà fait offrir des milliers de dollars par un patron qui lui demandait de se retirer d'un dossier. «Certains auront droit à une pause café plus longue ou ramèneront le camion à la maison les fins de semaine. Parfois, c'est plus grave. Quand un président, qui gagne 8,50\$ de l'heure, possède deux voitures neuves alors que son épouse est au foyer, on se demande d'où vient son argent.» Pour eux, faire entrer un syndicat signifie la fin de nombreux privilèges.

Une association des employés-es, c'est quand même très utile, croit Yvon Laroche. «Nous avons négocié une ou deux semaines de vacances supplémentaires pour les travailleurs ayant le plus d'ancienneté.» Mais Yves Laneuville, délégué syndical à la CSN, n'en est pas si sûr. «Souvent, les associations d'employés mises sur pied par le patron retardent l'arrivée d'un syndicat plus combatif, en donnant l'impression qu'elles font respecter un minimum de justice.»

ILLUSTRATION: DANNY SHANAHAN



«Un jour, mon fils, tout ça sera à moi.»

New Yorker, 9 septembre 1996

Plus vieux qu'on pensait?

Alors qu'on recense la 5^e manifestation (en 18 mois) de cette maladie au Gabon, un groupe d'épidémiologistes états-uniens affirment que la description du fléau qui décima Athènes entre 430 et 427 avant JC par Thucydides (dans son *Histoire des guerres du Péloponnèse*) est en fait la première recension du virus Ébola! On se base sur la description méticuleuse des symptômes par l'historien et on porte une attention particulière à la terminologie qu'il utilise.

Archeology, nov-déc 1996 et *Courrier international* n° 311

La santé de leaders

L'opération du pape s'est bien passée! La maladie de Parkinson dont il souffrirait (selon le porte-parole pontifical, le jésuite Pedro Lamet, vivement critiqué pour avoir levé le voile) pourrait l'amener à «remettre sa démission»: du jamais vu, et de l'inconcevable pour les traditionalistes.

Courrier International n° 311

L'exil de l'argent

De hauts fonctionnaires du Revenu et des Finances du Canada avaient autorisé certaines fiducies familiales à transférer 2 milliards \$ vers les États-Unis sans qu'aucun impôt ne soit retenu au pays. Le Mouvement Desjardins, lui, a déménagé à Toronto un portefeuille d'actions aussi évalué à 2 milliards \$. Rosaire Morin et la revue *L'Action nationale* ont publié une étude qui révèle que seulement 5,4% de l'argent investi par les Québécois-es dans des fonds mutuels sont réinvestis au Québec! Il faudra plus qu'une réforme de la fiscalité pour aller chercher cet argent-là...

La radioactivité états-unienne

Durant la guerre du Golfe, les États-Unis ont utilisé des milliers d'obus et de cartouches radioactifs à base d'uranium affaibli (*depleted uranium, DU*) – à grande puissance perforante. Les conséquences commencent à se faire sentir: si en Irak on observe près des zones de combat une hausse dramatique de cas de cancers, aux États-Unis également les soldats demandent qu'on explique les symptômes débilissants dont ils sont victimes.

The Nation, 21 octobre 1996

Southam à vendre

Power Corporation veut se départir de ses actions de Southam. Il pourrait y avoir encore des reconfigurations stratégiques dans les réseaux d'information écrite au Canada.

Je me souviens

Les problèmes dans l'établissement de la preuve d'abus sexuel sont décuplés lorsqu'il s'agit d'adultes qui croient se rappeler avoir été victimes dans leur enfance. Souvent, ces affirmations se basent sur une «mémoire recouvrée» en thérapie. Quelles sont les conséquences de l'échange des anciennes mémoires pour des nouvelles? Peut-il y avoir erreur? Jusqu'à quel point la mémoire est-elle reproductrice après de longs délais? Peut-elle se mettre à reconstruire des séquences d'événements, quitte à en imaginer? Une approche intelligente d'un phénomène de société qui gagnerait à être appliquée au niveau politique, dans le cas des «nouveaux» États qui recouvrent leur histoire, comme Haïti par exemple.

American Scientist, sept-oct 1996

Un manque de doigté fait son bout de chemin

On se rappellera avec inconfort l'improvisation et les commentaires désobligeants de Bernard Derome et de Marie-Josée Turcotte durant la parade olympique de l'Ouverture des Jeux d'Atlanta. L'affaire n'est pas restée là: le dialogue a été traduit en anglais et des extraits en ont été publiés par la revue états-unienne *Harper's* sous le titre évocateur de «The Olympic Spirit on Parade» (L'esprit olympique en balade).

Harper's, octobre 1996

Le coût de la campagne

Le *New York Times* estime que la campagne présidentielle de 1996 aura coûté entre 800 millions et 1 milliard de dollars. Le total des dons pour la campagne de 1976 (Jimmy Carter) s'élevait à 20,4 millions de dollars. En 1996, la centrale syndicale AFL-CIO a dépensé à elle seule 35 millions de dollars pour une gigantesque campagne télévisée en faveur de Bill Clinton, soit presque le double de l'ensemble des dons de 1976...

**Pour
un avenir
prometteur...**

**Une présence
active !**

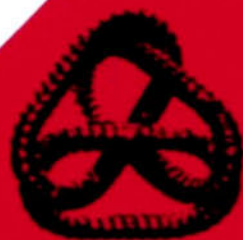
Un partenaire indispensable !

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



Montréal : (514) 383-8383 Sans frais : 1 800 361-5017

1921-1996



CSN

AU

CŒUR

DE SON

TEMPS